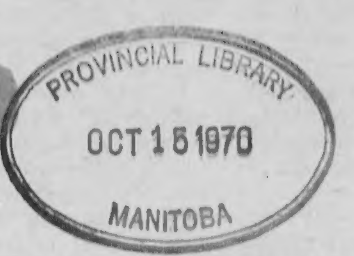
QU'EST-CE QUI NE VA PAS AU QUÉBEC?



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 No 28 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 14 OCTOBRE 1970 PRIX 10 ¢

Si les événements qui se déroulent au Québec ces jours-ci ne parviennent pas à alerter le public canadien, on est en droit de se demander ce qu'il faudra pour sensibiliser notre population à la gravité de la situation.

Quand nous parlons d'un public sensibilisé, nous n'entendons pas celui qui s'attroupe derrière les meutes de journalistes en quête de sensationalisme, qui se gave de manchettes à la une et qui s'émeut aux moindres déclarations de politiciens médiocres en mal de publicité. Nous n'entendons pas non plus ceux qui puisent leur philosophie dans des programmes téléphoniques comme "By-line" et qui voient dans tout désordre la marque de "radicaux québécois".

Le public éclairé et sensibilisé ne réagit pas ainsi. Il ne limite pas le problème au terrorisme du F.L.Q. Il y inclut aussi le meurtre des deux officiers de la Gendarmerie fédérale près de Prince-Albert, vendredi dernier, et les innombrables attentats à la vie privée et à l'ordre public qui sévissent tous les jours en Amérique du Nord. Si bien que, lorsque le public éclairé se demande ce qui ne va pas au Québec, il convient tout autant de se demander si la même semence de révolution et d'anarchie n'est pas en train de germer ailleurs au Canada.

Pour en revenir aux enlèvements perpétrés la semaine dernière par le Front de Libération du Québec, il faut admettre que la façon dont ils se sont produits révèle une organisation qui est sortie de l'amateurisme et qui est devenue professionnelle. On n'a plus affaire à des bouffées d'anarchisme comme toute tête d'adolescent est capable d'en machiner mais à un terrorisme érigé en système fondé sur une philosophie de l'homme et de la société tout à fait opposée à celle qui inspire notre régime démocratique actuel.

Ce qu'il y a d'extrêmement grave dans l'attitude du FLQ, c'est qu'il ne croit pas au dialogue franc et sincère qui devrait exister normalement entre hommes libres. Le FLQ a rejeté systématiquement la possibilité d'améliorer la société canadienne en recourant aux méthodes démocratiques. Il a identifié le gouvernement québécois et le gouvernement fédéral à l'hégémonie économique "waspish" ou anglo-américaine et il a résolu de "faire marcher" les "anglais", et les hommes politiques qui, selon eux, leur ressemblent, en les assoyant sur des bombes!

On doit ici admirer le calme, la pondération, la patience et aussi la fermeté de bon aloi dont les autorités fédérales et provinciales font preuve depuis la semaine dernière. Les déclarations de dernière heure faites samedi soir par le ministre de la Justice du Québec, et puis dimanche par le premier ministre Bourassa sont des pièces admirables de sobriété, de clarté de pensée et de solidité de principes. Malheureusement, les ravisseurs ne semblent pas vouloir croire, du moins en ce moment où nous écrivons ces lignes, en la sincérité de ces interventions. Pour eux, tout ce qui est différent de leur propre pensée est mensonge. D'ailleurs, admettre les propos de M. Choquette ou de M. Bourassa aurait été, de leur part, une reconnaissance de la légitimité de l'ordre et des lois qu'ils se proposent justement de démolir.

Le plus inquiétant dans tout ce qui se passe présentement au Québec, c'est qu'une partie assez importante de la population semble éprouver une sympathie quasi inconsciente pour la méthode forte utilisée par le F.L.Q. Il est vrai que, dans l'ensemble, les Canadiens français n'ont jamais oublié la façon brutale dont les forces britanniques avaient écrasé les Patriotes en 1837. Si, en certaines circonstances, il tolère l'étendard royal, le Canadien français n'a jamais admis ni aimé l'Union Jack. Les Québécois en particulier ont toujours rêvé d'un Canada à eux qui ne serait ligoté politiquement ou économiquement à aucune puissance étrangère. Mais, se sentant vexés et même trompés par les politiciens dans la réalisation de ce rêve, nombre d'entre eux en sont venus à croire que seule l'indépendance complète et l'unilinguisme français feront du Québec la vraie patrie du Canadien français, du Québécois.

Cette conviction est tellement ancrée dans l'esprit des indépendantistes québécois qu'il n'y a presque plus moyen d'entreprendre avec eux un dialogue ouvert à la recherche d'autres solutions. Nous l'avons constaté nous-même, au cours d'une récente visite au Québec. Des adeptes du Parti Québécois nous ont même paru souhaiter inconsciemment que les extrémistes du F.L.Q. se dépêchent de faire sauter leurs bombes et d'ébranler le pouvoir actuel afin de donner une chance qu P.Q. de prendre les rennes et de sauver le Québec!

Comme il semble toujours y avoir un petit peu du Patriote de 1837 dans le coeur de tout Québécois, la situation présente risque de s'envenimer et de prendre des dimensions menaçantes même pour l'ensemble du Canada, à moins évidemment que le bon sens canadien français reprenne le dessus et redonne aux autres Canadiens, une confiance renouvelée dans les méthodes démocratiques et dans le dialogue sous le signe de la liberté. En effet, il n'y a ni justice ni bonne entente possible à la pointe d'un fusil.

J.-P. A.


PIERRE LAPORTE


JAMES R. CROSS

Le Foyer "Chez-Nous", une réalité en 1971

La construction du foyer "Chez-Nous" pour personnes âgées commencera au début de l'année 1971. Le projet, mis sur pied voilà six mois, coûtera $1,025,000.00 et devrait être terminé en décembre 1971.

Les directeurs du nouveau foyer furent élus lors d'une assemblée le 2 avril dernier, en la sacristie de la cathédrale. Les personnes suivantes furent élues au conseil de direction: MM. Napoléon Boily, président; Lucien Daoust, vice-président; Denis Lussier, secrétaire; Gabriel Forest, trésorier; Mme Léon Cancade, MM. Léo Collette, Théodore Dupuis, Laurent Marcoux et l'abbé Raymond Roy, conseillers.

Le foyer "Chez-Nous" sera érigé sur l'emplacement actuel de la rue Bourget (un don de la ville de Saint-Boniface), et sur un terrain adjacent acheté du diocèse de Saint-Boniface pour environ $10,000.00.

L'édifice aura toutes les commodités nécessaires telles que service d'ascenseur, deux ou trois machines à laver et sécheuses; chaque appartement sera muni d'une cuisinière et d'un réfrigérateur. Il y aura cent appartements dont 90 simples à $52.00 par mois et 10 doubles à $64.00 par mois, prix qui sembleraient très raisonnables au dire de plusieurs personnes âgées. Le loyer inclut l'eau, l'électricité et le chauffage. De plus, il y aura au rez-de-chaussée une grande salle de rencontre qui sera à la disposition de tous les locataires.

La construction sera financée par des prêts gouvernementaux: $923,000.00 par l'entremise de la Centrale d'hypothèque et de logement et $102,000.00 par la Manitoba Housing and Renewal Corporation. L'emprunt de $1,025,000.00 devra être remboursé au bout de cinquante ans.

Le budget annuel du foyer "Chez-Nous" prévoit des dépenses de l'ordre de $126-000. Ce chiffre comprend les frais d'administration et les dépenses courantes évalués à $35,000, et le paiement sur l'hypothèque, intérêt et principal, à $79,000, en plus d'une contingence de $2,000.

Comme revenus, les loyers rapporteront un total de $64,000. par année, ce qui laissera un déficit annuel de $61,000. Ce déficit sera partagé entre la CMHC qui en paiera 50% et la MHRC qui en paiera 25%. La balance, 25% soit $15,000, devra être comblé par la corporation "Chez-Nous".

Afin de ramasser les fonds nécessaires au bon fonctionnement du foyer, les responsables lanceront une campagne de souscription d'un objectif de $150,000. De ce montant $10,000 servira à l'achat du terrain qui sera ensuite revendu à la province pour $50,000 ce qui donnera une somme globale de $190,000. Celle-ci sera laissée en dépôt à la province qui versera l'intérêt annuel à la Corporation du Foyer afin de lui permettre de rencontrer le déficit de l'année.

La campagne de souscription doit commencer sous peu. Elle s'adressera aux associations et aux individus susceptibles d'aider au financement de ce projet. On prévoit percevoir la somme de $100,000 en vendant à des bienfaiteurs les portes d'entrée de chaque appartement au prix de $1,000. chacune. Le nom du donateur sera inscrit sur celle qu'il aura achetée. La vente de la salle au rez-de-chaussée devrait rapporter $20,000. et elle portera le nom de l'association qui sera la première à promettre ce montant. L'ascenseur sera vendu pour $5,000.

Enfin, on organisera du porte-à-porte dans le but de recueillir $25,000; toute personne qui versera $50 et plus verra son nom inscrit sur un tableau à l'entrée de l'immeuble.

Les dons pourront être répartis sur une période de deux ans, et la déduction fiscale répartie sur trois ans. La méthode de perception des fonds nécessaires a été établie par M. Gabriel Forest. On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à M. Forest, au 607, rue Langevin, St-Boniface.

Le foyer "Chez-Nous" sera accessible à toutes les personnes âgées de la province dont le revenu n'excède pas trois fois le montant payé en loyer. Par contre on accordera la priorité aux citoyens de St-Boniface. Tous ceux qui sont intéressés à louer un appartement doivent communiquer avec Mme Léon Cancade, au 505, rue Des Meurons.

De l'avis des promoteurs du projet, le foyer "Chez-Nous" éliminera une lacune qui existe depuis longtemps dans la paroisse de la Cathédrale. Il assurera aux personnes âgées de Saint-Boniface, un logement confortable et pratique dans une ambiance canadienne-française. D'ailleurs, le nom "Chez-Nous" a été choisi pour refléter la chaleur accueillante et familiale du Canadien français.

A la réception de l'Alliance Française de Winnipeg, le vendredi 2 octobre, on remarquait, (de gauche à droite) le professeur H. Mayes, de l'Université de Winnipeg, vice-président de l'Alliance; Mme Oscar Marantz, professeur de français à l'Université de Manitoba, présidente de l'Alliance; le professeur Alexander Gordon, de l'Université de Manitoba, membre de l'exécutif, et Mme A. Shepherd, responsable de la publicité.

à Dunrea

Quel spectacle réjouissant fut celui de voir les joyeux convives s'attabler à la salle paroissiale, le dimanche soir, 4 octobre, pour le souper paroissial.

Les excellents cordons-bleus de la localité se sont surpassés pour préparer tous ces mets succulents qui disparaissaient à vue d'oeil. Des gens vinrent même de St-Boniface, de Brandon, Shilo, des Etats-Unis et des endroits avoisinants et bien que, ce soir là, il y eut des soupers à plusieurs endroits, on servi à Dunrea au-delà de 1,050 repas.

Mmes Nazaire Légaré et George Cuveliers étaient en tête de ce souper.

Merci à ces dévouées organisatrices, à tous ceux qui ont collaboré pour aider de quelque manière que ce soit, sans oublier les religieuses et les nombreuses personnes venues de près ou de loin pour participer aux agapes paroissiales et contribuer à faire de ce souper un réel succès.

CLUB 200

Les chanceux du dernier tirage furent MM. Edouard et Théo Boulet, de cette localité, et Mlle Gabrielle Boulet, de St-Boniface. Les responsables étaient Mme Arthur Boulet, MM. Henri Beaupré et Jack Hyrich.

A la Société Historique

La première conférence du programme 1970-71 de la Société Historique de St-Boniface se tiendra au Collège de St-Boniface, lundi prochain, 19 octobre. Le P. Martial Caron, S. J., fera l'historique du théâtre au Collège. La conférence commencera à 20 h.

La Société Historique prévoit présenter sept conférences cette année.

Molgat nommé au Sénat

Ce que les Manitobains savaient déjà, de source certaine, depuis le début de l'été, est devenu chose officielle, mercredi dernier, 7 octobre. Le député de Ste-Rose à l'Assemblée législative manitobaine, M. Gildas Molgat, a été nommé au Sénat, en compagnie de sept autres personnalités canadiennes dont Mme Thérèse Casgrain, jadis chef du parti CCF au Québec, l'ancien premier ministre d'Alberta, M. Ernest Manning, et l'ancien commissaire de la Régie du Blé, M. William McNamara.

Agé de 43 ans, M. Molgat, représentait la circonscription de Ste-Rose à l'Assemblée manitobaine depuis 1953. Il dirigea le parti libéral manitobain de 1961 à 1969 alors qu'il démissionna en raison du peu de confiance que lui accordait l'Establishment du parti libéral.



M. Gildas Molgat

Mais celui-ci allait subir une cuisante défaite aux élections de juin 1969 qui portèrent au pouvoir le parti démocrate de M. Schreyer. M. Molgat, cependant, retint facilement le siège de Ste-Rose et, aux dires des observateurs, se distingua au cours de la dernière année par une contribution très positive aux travaux de la Chambre en même temps que par une attitude conciliante au plus fort des débats.

La nomination de M. Molgat au Sénat réduit à trois la représentation libérale à l'Assemblée manitobaine et risque de faire disparaître le parti libéral comme un des partis officiels de l'Opposition. En effet, selon la loi sur l'Assemblée législative, un groupe politique n'est reconnu officiellement comme un parti de l'Opposition que s'il compte quatre membres ou plus. Les Libéraux devront donc retenir le siège de Ste-Rose s'ils veulent conserver leur rang de parti officiel et assurer à leur chef parlementaire, M. Gordon Johnston de Portage-la-Prairie, l'honoraire supplémentaire de $6,000 par année que lui verse le gouvernement à titre de chef de parti politique.

Les Néo-démocrates sont convaincus, par ailleurs, d'enlever Ste-Rose aux Libéraux. Et d'autre part, le député Warner Jorgenson de Morris est choisi comme candidat du parti conservateur dans la circonscription fédérale de Lisgar où des élections complémentaires se tiendront le 16 novembre, cela laisserait deux sièges vacants (Ste-Rose et Morris) à l'Assemblée provinciale. Le gouvernement Schreyer jouirait alors d'une majorité de 28 voix contre les 27 voix combinées de l'Opposition. M. Schreyer pourrait attendre après la prochaine session de février ou mars avant de décréter des élections partielles. La loi ne l'oblige pas de le faire avant un an après la vacance d'un siège. Deux victoires complémentaires assureraient aux Néo-démocrates une majorité plus confortable.

Les Anciens du Collège fêteront le P. Ludger Guy le 24 octobre

Le samedi 24 octobre, à 6 h 30 du soir, les Anciens du Collège de St-Boniface offriront un banquet en l'honneur du P. Ludger Guy, S.J., qui remplit de nombreuses fonctions au Collège de 1946 à 1970.

Le banquet sera suivi d'une soirée. On peut se procurer des billets ($5.00) soit chez Huot, soit auprès de l'Association des Anciens.

Né à Grand-Sault, N.-B., le 26 avril 1911, le P. Guy fit ses études classiques à Ste-Anne-de-la-Pocatière puis entra chez les Jésuites en août 1931.

En août 1946, il arrivait au Collège de St-Boniface et assumait l'enseignement des Belles-Lettres. Il fut titulaire de cette classe jusqu'en 1955. Il devait bientôt y ajouter les fonctions suivantes: professeur d'anglais en 1947, professeur de français en Philosophie, de 1947 à 1955; examinateur à l'Université de Manitoba, de 1947 à 1970; directeur de l'Action Catholique, de 1948 à 1950; directeur du Ciné-Club, de 1952 à 1960; doyen du Cours universitaire, de 1954 à 1970; membre du Sénat de l'Université de Manitoba et représentant du Collège auprès de cette institution, de 1954 à 1970; secrétaire général du Cours universitaire, de 1961 à 1970; directeur des J.F.M., de 1955 à 1965; officier de liaison à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, de 1955 à 1957; secrétaire de la même Association, de 1957 à 1960; membre de cette Association, de 1960 à 1963, et aumônier de l'Association des Anciens du Collège de 1965 à 1970.



R.P. Ludger Guy, S.J.

Le P. Ludger Guy est maintenant rattaché à la Maison Manrèse de Ste-Foy, au Québec.

Le 1er juillet 1967, le P. Guy se voyait décerner la Médaille du Centenaire, "en reconnaissance de services insignes rendus à la patrie" disait le communiqué. Et en mai 1970, l'Université de Manitoba lui présentait un doctorat honoris causa.

Du 20 au 22 novembre

Les Choralies au Centre Culturel

Pour faire suite aux Choralies Internationales qui ont eu lieu à Québec, en juillet dernier, la Chorale des Intrépides de St-Boniface lancera les premières Choralies Manitobaines du vendredi 20 novembre au dimanche 22, au Centre Culturel de St-Boniface.

Toutes les chorales d'expression française et toute personne de plus de seize ans qui s'intéressent au chant choral sont invitées à y participer.

Le programme comportera des ateliers de folklore, de chant religieux, d'opéra et de chanson moderne qui seront dirigés par MM. Jean-François Sénart, de Montréal, Marius Benoist et Marcien Ferland, de St-Boniface.

Les frais d'inscription seront de $6.00, repas inclus. Cinquante participants pourront loger au Centre d'Education des Adultes de la S.F.M., au Centre Culturel, pour la somme supplémentaire de $4.00.

Pour plus de renseignements, on est prié de s'adresser à: Mme Murielle Philippot, présidente des Choralies Manitobaines '70, 179, chemin Howden, St-Boniface, (tél. 253-0802 ou 256-6492).

SOMERSET

Le souper annuel aura lieu à la salle communautaire le dimanche 18 octobre, à partir de 4 h 30. Venez donc rencontrer vos parents et amis tout en dégustant un délicieux souper à la dinde préparé par les dames de Somerset.

Le trophée Banfield à St-Pierre

Le village de St-Pierre a remporté le trophée Banfield accordé par la Manitoba Good Roads Association au village de la classe 5 qui s'est le plus amélioré dans l'embellissement de ses rues et de ses propriétés. Le trophée Birks-Dingwall accordé au village de la même catégorie qui offre la plus belle apparence a été gagné par Lac-du-Bonnet.

La municipalité rurale Ritchot s'est classée deuxième au concours des routes rurales les mieux entretenues dans la catégorie C réservée aux réseaux de moins de 50 milles.

Chez les Jeunesses Musicales

Une saison excitante en vue



La saison 1970-'71 des Jeunesses Musicales à St-Boniface s'annonce variée et excitante. D'après le conseil local des JMC ce serait un des meilleurs programmes offerts jusqu'à date.

Le premier des quatre concerts sera donné par Mme Novsak, une mezzo-soprano accompagnée par le Trio Loranz. Ce premier concert sera présenté au Centre Culturel le 20 octobre à 20 heures.

Le 19 novembre, M. Jabionski, pianiste de renom, donnera son concert. M. Jabionski passera cinq jours à Saint-Boniface. Pendant ce temps il présentera une série de cours organisés par les J.M.C. Au début de 1971, le 1er février on pourra voir et entendre le Pacific Salt Sextet, un groupe de jazz, de Vancouver. Ce concert promet d'être fort intéressant et original puisque cet ensemble se sert des méthodes audio-visuelles. Enfin le 15 mars, l'artiste invité sera l'accordéoniste Moserollo.

Contrairement aux années précédentes, il y aura réception après chaque concert, à l'endroit même où le concert se tiendra. Tous les membres des JMC seront invités à ces réceptions afin de rencontrer les artistes. Un goûter, sera servi chaque fois.

Cette année les Jeunesses Musicales offrent une réduction de 10% sur les billets de saison achetés par les anciens membres qui auront recruté au moins un nouveau membre. Les cartes de membre sont de $3. pour les étudiants et de $5. pour les adultes. Ces cartes donnent droit d'assister aux quatre concerts et aux réceptions qui suivront. Elles seront en vente à la porte le soir du premier concert, le 20 octobre. Pour plus de renseignement on est prié de signaler: 256-5958.



DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants :

- Roch Groceries — 248, avenue de la Cathédrale
- La Cantine — Hôpital général St-Boniface
- Mc Cullough Drug — angle Marion et Taché
- Pharmacie Paquin — 157, avenue Provencher
- Drake Pharmacy — Drake et Elizabeth
- Metro Drugs — Marion et Braemar
- Ideal Confectionery — 406, Traverse, St-Boniface
- Dominion News Ltd. — 229, avenue Portage
- Librairie Provencher — 180, boul. Provencher
- Café Alouette — 427, rue des Meurons
- Bernard Perrin — 66, av. Haig, St-Vital
- Félix Solo Store — 824, chemin Dawson
- Restaurant La Cuisine — 345, Cathédrale
- Park Florist — 412, Taché

Impressions de voyage

Des Franco-Manitobains au Berry

En juin dernier nous recevions au Manitoba français un groupe d'agriculteurs du Berry en France. A peine un mois plus tard, notre groupes de jeunes Manitobains, Rachel Ritchot, Michelle Gosselin, Lanyse Guay, Gérald Lacroix, Réal Curé et moi-même, Soeur Amanda Desharnais, étions reçus très chaleureusement à Bourges par ces mêmes agriculteurs. Ils gardent tous le meilleur souvenir de leur séjour et je pense que, pour eux, le Canada c'est le Manitoba ! Ils nous ont demandé à plusieurs reprises d'être certains de saluer tous ceux qui les avaient si bien reçus dans les diverses paroisses.

L'article qui suit a été envoyé à leur journal "Le Berry" et vous intéressera sûrement car on vous y raconte le séjour des jeunes au Berry. France-Canada Association Manitobaine fait un travail formidable dans l'organisation de ces voyages mais ne pourrait le faire sans votre support. Donc en mon nom et en celui des jeunes qui étaient avec moi à Bourges, je désire remercier tous ceux qui ont rendu le voyage de juin possible et ont ainsi si bien préparé le nôtre en juillet. Il s'est créé des liens d'amitiés très forts que même l'Atlantique ne saurait briser.

NOUS VISITONS LE BERRY

Notre visite de Bourges et de ses environs sera toujours pour nous un heureux souvenir. Le 19 août dernier, nous arrivions chez des gens qui connaissaient notre Canada et spécialement le Manitoba, où ils avaient passé environ une semaine en juin dernier. Leur chaude réception nous a vite convaincus que non seulement ils connaissaient mais qu'ils aimaient notre pays et ses habitants.

Les familles Tugny, Foudrat, Pellerin, Radujet, Minchin et Courdou nous ont ouvert toutes grandes leurs portes aussi bien que leur coeur. Chez eux on a pu, pendant quelques jours, apprendre à connaître et apprécier un peu la vie de famille française. Je dis "un peu" car pendant ces quelques jours non seulement ces familles mais aussi leurs amis nous ont accompagnés dans de nombreuses visites sous la direction de M. Henry de Tugny qui nous avait organisé un programme à la fois varié, intéressant et enrichissant.

Ensemble nous avons parcouru bien des kilomètres. D'abord, nous nous sommes rendus à Culan visiter l'exposition très impressionnante de l'Apocalypse tel qu'illustré par Joseph Foret dont nous avons eu le bonheur de faire la connaissance. Nous avons visité l'abbaye de Noirlac, la splendide cathédrale de Bourges, le château de Meillant de même que celui de Jacques Coeur. Nous, au Manitoba, on ne connaît pas cela des châteaux sauf les "châteaux d'Espagne" que les jeunes Français partagent avec nous d'ailleurs. A ces jeunes on dit: ces châteaux se bâtissent et parfois se réalisent. Notre voyage en France en est la preuve. Nous avons admiré vos châteaux, leur majesté, leur splendeur, et le charme particulier de chacun tel que marqué par l'histoire. C'est alors qu'on s'est rendu compte que notre Canada est encore jeune.

De l'historique nous sommes passés au présent, ou à l'histoire en marche, en visitant le Lycée Agricole de Bourges. "Quel dommage que ce lycée soit si loin de chez moi", se dit Réal Curé. On laisse le théorique du lycée pour voir du pratique. C'est M. Bedu avec sa famille qui nous a fait visiter sa ferme où il fait l'élevage de chèvres. Quelle installation moderne pour traire ces douzaines de chèvres ! M. Bedu a non seulement donné de son temps pour nous servir de guide et nous donner beaucoup d'information, mais il a même voulu partager un bon verre de vin avec nous. Ce n'est pas le seul élevage que nous ayons visité car M. Pellerin nous a reçu chez lui où il fait l'élevage de faisans, ces oiseaux aux couleurs brillantes dont les chasseurs sont si friands.

"Friand" cela me fait penser à friandise et m'amène à vous dire qu'on ne faisait pas que visiter, on mangeait aussi, que ce soit en pique-nique dans la forêt de Tronçais, chez Mme Maréchal qui nous a servi un déjeuner à Chavignol, ou ailleurs. L'omelette, le fromage, le vin, tout était délicieux et abondant chez Mme Maréchal ! Nous sommes aussi arrêtés chez un viticulteur. Nous regrettions d'abord que le raisin ne soit mûr, mais le vin, le blanc et le rosé, a vite comblé nos désirs.

Nos amis nous réservaient une autre visite intéressante. Cette fois c'est une porcelainerie à Mehun qui nous a fascinés. Nous avons vu la glaise devenir une porcelaine émaillée et fine. Si seulement on pouvait en faire autant avec la boue de la Rivière Rouge !

Le temps a passé très vite et trop tôt est venue l'heure du départ. Départ, qui fut précédé par un magnifique déjeuner champêtre à Boisbriou. On avait le coeur serré à la pensée de quitter votre beau pays. Vous étiez devenus de vrais amis. Vous aviez fait beaucoup pour nous et cependant vous nous donniez l'impression que c'était nous qui donnions. En y repensant, j'aime à croire que nous vous avions apporté quelque chose -"un petit peu" de notre Canada.

De Bourges nous sommes passés à Orléans où nous avons été reçus par Mme Sherron, Mme Daganaud, et M. Serge Vanier. Cette ville avec sa Jeanne d'Arc, sa mairie où on nous avait préparé une réception, et ses roses sans nombre a un charme bien particulier dont nous gardons toujours le meilleur souvenir.

A Blois, c'est un autre du groupe des quarante de juin dernier, M. F.X. Bourreau, qui nous attendait à la gare avec Mlle Brigitte Bernard. Avec eux nous avons visité quelques-uns des châteaux de la Loire et tout spécialement Chambord puisque nous l'avons vu non seulement à la lumière du jour mais aussi le soir dans toute sa splendeur, au spectacle son et lumière ! M. Camille Bourreau, père de François, a un magnifique domaine près de Blois et c'est chez lui que nous sommes allés prendre le déjeuner. Il nous avait apprêté une table royale, dehors, à l'ombre. Quelle bonne cuisine nous y avons savourée !

Il fallait toujours partir et de Blois nous sommes allés à Poitiers d'où on s'est même rendu à Ars-en-Ré saluer chez M. de Tugny qui nous ont une fois de plus accueillis très chaleureusement.

Il n'y a pas de mots pour dire notre reconnaissance mais c'est à tous et à chacun que nous disons: MERCI. A ceux qui sont déjà venus au Canada on dit: REVENEZ ! Puis, à ceux qui n'y sont pas encore venus, spécialement aux jeunes on dit: Venez voir notre pays, venez passer quelques jours avec nous, on vous attend !

Vos jeunes amis Canadiens,

par Soeur Amanda



Nos lecteurs nous écrivent . . .

Une leçon de fierté

Monsieur le Directeur,

Monsieur Santas a sans doute raison dans sa lettre du 16 septembre à "La Liberté et le Patriote" où il réprouve l'usage de l'anglais dans notre journal. On pourrait encore se faire rappeler à l'ordre.

Témoin ce fait qui vient de se passer ici, à l'occasion de noces d'or d'un couple Canadien français. Toute la famille était présente ainsi qu'un prêtre et plusieurs couples Canadiens français.

A la fin du repas, comme c'est l'usage il y eut plusieurs discours: tous en anglais bien sûr !...

Comme les jubilaires se levaient pour remercier leurs invités: un anglais s'est écrié "Parlez donc français" ! Une jolie surprise.

En sortant de table je n'ai pas manqué d'aller remercier ce Monsieur qui nous avait donné une si belle leçon.

Espérons qu'un jour un Ukrainien ou Polonais pour lesquels à présent nous chantons si fort l'anglais dans l'église, nous diront aussi "Chantez donc en français" ce serait un excellent moyen pour eux d'apprendre cette langue !

Et comme le dit si justement Monsieur Santas dans sa lettre, il y a encore assez d'anglais ailleurs.

Merci, Monsieur le Directeur, et je vous prie de croire à l'assurance de ma très haute considération.

Mme Emile Souchotte
Wolseley, Sask.

"Les murs de la cathédrale par Rémi Smith"

M. le Rédacteur,

Il est de toute évidence, une question à la fois importante et intéressante qui fait le comble de la conversation parmi les gens de notre milieu et ceux de l'extérieur, chaque fois que ceux-ci se rencontrent; à savoir, "quel sera le sort des murs de la Cathédrale?"

Eh bien, malheureusement, il y a des gens qui ne savent pas quoi répondre, ou qui se hasarde à donner réponse à une question comme celle-là sans en connaître assez long. C'est pourquoi je me permets de faire une mise au point à l'article "Les Murs de la Cathédrale", de Rémi Smith, paru à la page "Place aux Jeunes", dans le cahier de "La Liberté et le Patriote", en date du mercredi 2 septembre 1970.

Au tout début de son article, Monsieur Rémi Smith semble blâmer le Curé de la paroisse et le comité de laïcs de ne pas se montrer intéressés, de savoir ce que pense le peuple au sujet de la Cathédrale, et il prétend que ceux-ci préfèrent s'occuper du côté monétaire, "car", dit-il, "apparemment, il n'y a pas assez d'argent, donc ils ont droit de faire à leur tête".

Eh bien! mon cher M. Smith, permettez-moi de vous dire que lorsqu'il s'agit d'obtenir des informations au sujet d'une église ou d'une cathédrale, c'est certainement à la paroisse que l'on doit toujours s'adresser, car c'est là que se passent les événements: assemblées de l'exécutif, des syndics, etc., et aussi c'est au même endroit que l'on peut se rendre compte, que le Curé et le Comité de laïcs ne font pas à leur tête, mais ils se rendent au peuple et en voici la preuve qui vous a probablement échappée. M. le Curé avec l'encouragement du Comité de laïcs, s'est certainement rendu à ses paroissiens et à toutes les personnes intéressées au sort des ruines ainsi qu'à la reconstruction de la cathédrale, en faisant paraître dans le bulletin paroissial et dans "La Liberté et le Patriote", toutes les informations nécessaires, sous forme de questions et réponses, sous la rubrique suivante, "Aux paroissiens qui s'interrogent le Curé répond". Et aussi, si l'on se réfère au bulletin paroissial de dimanche 21 juin, on peut y lire en page 1 et 8, toute une foule d'informations au sujet de la reconstruction de la Cathédrale.

Mais de dire qu'ils (le Curé et le comité de laïcs), préfèrent s'occuper du côté monétaire, je crois que c'est là une grave erreur, car le Curé de la paroisse et le comité de laïcs, ont à faire face à un problème à multiples aspects en ce qui concerne la reconstruction de la cathédrale, car il leur faut considérer en premier lieu, le genre de structure de l'église que les paroissiens aimeraient avoir comme cathédrale, et en second lieu, le coût initial du nouvel édifice, du mobilier qui servira au culte, tel que l'autel, l'orgue, les bancs pour les fidèles, le baptistère, les confessionnaux, etc.

Donc, on peut voir par là qu'il y a encore beaucoup d'ouvrage et de consultation à faire au sujet de la reconstruction de la Cathédrale; mais avec l'intérêt et l'encouragement des fidèles, le curé de la paroisse et le comité de laïcs pourront mener à bonne fin toutes les démarches qu'ils ont entreprises jusqu'à maintenant, et ainsi nous aurons, encore une fois, une belle église cathédrale, dont nous pourrons être fiers. Alors M. Rémi Smith, si, après avoir lu cet article, il y a encore quelque chose qui suscite votre intérêt ou votre curiosité, ou si vous avez des questions à demander au sujet des murs ou de la reconstruction de la Cathédrale, je vous invite fortement à vous rendre au presbytère de la Paroisse de Saint-Boniface, et là, on vous donnera toutes les informations dont vous aurez besoin.

Salutations cordiales,

Louis Dubé,
St-Boniface, Man.

Le voyage, remède aux pressions de la vie urbaine

Les sociologues, unanimes, notent les effets néfastes de la promiscuité. Ils constatent l'agressivité croissante de ceux qui vivent dans les grandes villes et déplorent le nombre alarmant de sentiments antisociaux qui s'y développent. Il est donc heureux que les méfaits de notre genre d'existence soient compensés par cette médication nouvelle et indispensable qu'est le tourisme, enfant privilégié des loisirs et de la richesse croissante.

Il n'est pas aisé, dans notre pays, de se rendre compte de ce que représente réellement une très forte densité de population. Si on admet qu'il n'y a plus guère, aujourd'hui, de territoire techniquement inhabitable, on en arrive à des conclusions qui dépassent l'imagination. Il n'est pas du tout inconcevable, par exemple, de vivre dans le Grand Nord. Les installations de confort habituel y sont plus onéreuses, mais certes pas impossibles à réaliser, loin de là. Dès lors, pour atteindre à la même densité de population que celle qu'on rencontre dans des pays comme la Belgique ou la Hollande, et en admettant que cette population soit répartie sur l'ensemble du pays, il faudrait au Canada plus de 3 milliards d'habitants. Soit, à peu de choses près, la population actuelle de la Terre.

(BCN, août 1970)

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de L'A.B.C., M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I, Rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boîte Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boîte Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boîte Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.
Les abonnements portent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Les écoles du Manitoba (suite)

La loi réparatrice: Tarte la rejette; Langevin l'accepte

N.D.L.R. - Voici le texte presque intégral de la conférence prononcée par M. Laurier Lapierre devant le congrès de la Société d'Histoire de l'Eglise catholique du Canada qui s'est tenu au Collège de St-Boniface au début de juin dernier. - Le texte a été reconstitué à partir d'un enregistrement. Il est donc possible que certaines erreurs ou omissions se soient glissées dans la transcription du texte. - Les idées émises ici sont tout à fait personnelles à M. Lapierre, qui est professeur de sciences politiques à l'université McGill de Montréal. Tout le monde ne partage pas nécessairement les opinions de M. Lapierre mais on doit convenir que son analyse de la question des écoles du Manitoba ne manque pas d'intérêt.

Alors, à ce moment-là, le gouvernement du Manitoba avait déjà gagné ses élections et s'apprêtait à refaire sa législation scolaire de '94 et là toute pression était exercée pour que le Gouvernement puisse faire quelque chose. Pris d'un côté par les catholiques, et par les Manitobains de l'autre, le gouvernement d'Ottawa demanda à la Cour Suprême du Canada que si la Loi était INTRA VIRES, c'est-à-dire constitutionnelle, le Gouverneur en Conseil pouvait-il alors exercer les prérogatives que lui donnait la Constitution, et passer un Ordre réparateur et une Loi réparatrice. La Cour suprême répondit: "Si la Loi est constitutionnelle, vous n'avez pas le droit d'intervenir, parce qu'alors personne n'a été lésé dans ses droits!" (Devant) cette explication logique de la Cour suprême, Ottawa en appela au Conseil Privé de LONDRES. Celui-ci répondit que les Catholiques ayant été lésés dans leurs droits, il faudrait en appeler au gouverneur général en Conseil.

La Loi Réparatrice

C'était en 1895, pendant cinq ans il y eut cette démarche judiciaire qui n'a absolument rien donné à personne si ce n'est de perdre cinq ans de temps très cieux... Le 21 mai 1895, le gouvernement (fédéral) passe un ordre réparateur. Il ordonne à la Législature provinciale du Manitoba de sanctionner les lois suivantes: 1) Le droit d'établir des écoles catholiques; 2) le droit d'obtenir des subsides du gouvernement provincial pour l'entretien des écoles; 3) le droit de ne pas payer de taxes au secteur public pour les contribuables catholiques qui supportaient les écoles confessionnelles. Après s'être fait attendre pendant cinq mois, le gouvernement du Manitoba rejeta, le 19 juin 1895, la demande de Parent. Une série de crises s'ensuivit au sein du cabinet de Mackenzie-Powell et la loi réparatrice fut présentée à la Chambre des Communes le 11 février 1896. (Il fallait absolument que le Parlement-qui n'est élu que pour cinq ans soit dissous au cours de 1896. Il n'y avait pas beaucoup de temps-). La loi proposait l'institution d'une Commission scolaire séparée pour les catholiques. Cette Commission serait chargée de nommer les maîtres et les inspecteurs dont les qualifications devraient respecter celles que le ministère de l'Education du Manitoba avaient stipulées. Elle devait également choisir ses manuels parmi ceux que le système scolaire public du Manitoba ou celui des écoles séparées de l'Ontario préconisaient.

La faiblesse de cette Loi réparatrice résidait essentiellement dans son aspect financier. Les taxes scolaires municipales payées par les contribuables catholiques pouvaient à leur demande être versées à leur Commission scolaire et dans ce cas ils étaient exempts de la taxe versée aux écoles publiques. La loi s'arrêtait là et il n'était pas question d'exiger que le gouvernement du Manitoba partage les subventions à l'éducation entre protestants et catholiques, étant donné qu'une telle procédure n'aurait pas respecté la Constitution.

Tarte rejette la Loi Réparatrice

Cette législation embarrassa tout le monde, et particulièrement Joseph-Israël TARTE. En août 1893, il avait été en faveur d'une loi réparatrice. En 1896 cependant, il avait rejeté cette idée... De plus, Tarte était convaincu que le gouvernement Greenway, qui avait été réélu sur la question des écoles en '92, puis en janvier '96, et encouragé par la législation du Gouvernement, n'appliquerait pas une solution fédérale. La coercition deviendrait alors nécessaire. Mais la coercition avait pour unique effet, selon Tarte, d'ameuter les passions, d'accentuer les préjugés contre les catholiques, et les Canadiens français, et de mettre en péril la possibilité de restituer aux minorités une partie de leurs droits et de leurs privilèges.

Tarte exprima ces mêmes idées au début de la session de '96. Il était important, selon lui, de se poser certaines questions fondamentales. Quel système d'éducation sera instauré au Manitoba? De quelle façon les écoles catholiques seront-elles financées? Par des subsides fédéraux, distribués directement aux minorités? Ou le gouvernement se propose-t-il de forcer le Manitoba à assumer les frais d'un système d'école séparées imposé par le fédéral? Mais surtout, où le gouvernement se propose-t-il de trouver la majorité nécessaire pour faire accepter cette législation en Chambre? Tarte estimait que 25 à 30 conservateurs voteraient pour le projet de loi réparatrice, et que le gouvernement devrait compter sur les députés libéraux canadiens-français. Cette situation aurait pour effet d'imposer à ces derniers une énorme responsabilité, en plus de diviser les partis selon des idéologies religieuses, ce qui risquerait de voir le Québec se faire une réputation de "desiring French domination". Considérant tout cela, Tarte conclut que la conciliation et le compromis étaient devenus les seules solutions possibles.

Mgr. Langevin accepte la Loi

Pour sa part, Mgr LANGEVIN accepte la loi réparatrice. Lorsque celle-ci fut reconnue, il envoya le télégramme suivant au Père Lacombe: "Lex applicabilis efficax est satisfactoria". - (Oh! que c'est beau un pays bilingue! ou trilingue!)-Omnes episcopi et veri catholici debent..." LANGEVIN jugea cette loi acceptable parce que consacrant le principe des écoles séparées pour toujours, "un principe trop essentiel et précieux pour que je me crusse permis de le rejeter".

Un membre du cabinet, M. Binette, avait assuré Lacombe qu'il ne devait pas s'inquiéter outre mesure au sujet des dispositions financières du projet de loi, parce que si le gouvernement du Manitoba refusait d'octroyer les deniers publics pour le financement des écoles catholiques, le gouvernement fédéral réserverait à cette fin un certain montant des subsides qu'il accordait au Manitoba. Et même si cette assurance gouvernementale ne devait pas se concrétiser, Mgr Langevin était d'avis que les taxes municipales perçues par les catholiques pour leurs écoles seraient suffisantes pour permettre à la minorité de vivre, modestement sans doute, mais de vivre tout de même librement. Il ne semble pas être venu à l'idée de Son Excellence qu'un financement aussi inadéquat ne pouvait qu'assurer l'infériorité des écoles séparées.

Laurier prend le Pouvoir

La loi réparatrice n'entra jamais en vigueur. Car le gouverneur général prorogea le Parlement le 23 avril 1896 et annonça de nouvelles élections pour le 23 juin. Après une campagne acharnée, durant laquelle le patronage de l'Etat, l'organisation efficace de Tarte et les foudres de l'Episcopat enthousiasmèrent et effrayèrent tour à tour les contribuables, Laurier fut porté au pouvoir. Laurier se mit immédiatement à la tâche; il voulait avoir et établir l'ordre et la paix au Manitoba. Il commença par négocier avec le gouvernement du Manitoba. Joseph Martin fut le premier intermédiaire.- Laurier avait gardé un poste au cabinet pour quelqu'un, soit Martin ou Sifton, lequel serait le plus amadoué, à accepter une espèce de solution et à exercer son influence.- C'est Martin qui commande, mais c'est Sifton qui hérite à la fin.

En août, Laurier définit dans un rapport confidentiel la ligne de conduite à adopter plus tard dans le règlement LAURIER-GREENWAY. Afin de préparer les catholiques du Manitoba à un compromis, et afin d'obtenir plus de concessions de la part du gouvernement provincial, Tarte accompagnée de sa femme, de sa fille et de Henri Bourassa, se rend en octobre et novembre 1896, dans les provinces et territoires de l'Ouest, afin de voir le développement des projets du gouvernement. A son arrivée à Winnipeg, dans un discours public, Tarte définit ses buts sur le compromis possible. Il déclare que tous doivent comprendre "que les écoles nationales du Manitoba ne peuvent disparaître." Il employa effectivement l'expression "écoles nationales" par laquelle il entendait "l'éducation côte à côte de vos fils et de mes fils, de vos filles et de mes filles". La différence d'ordre confessionnel ne provenait que d'un accident de naissance, qui n'impliquait pas de ségrégation. Mais il insista sur le fait que la question des écoles du Manitoba ne pouvait être résolue "qu'en donnant à nos enfants des droits et des libertés égales, quant à l'enseignement de la religion et de la langue". Il était évident que personne ne pouvait prétendre que quelques heures par semaine consacrées à l'enseignement de la religion, "ne pouvait faire diminuer le prix du blé ou la fertilité de vos terres". Quant à la langue, tous devraient se rappeler que le français n'était pas une langue de gens non-civilisés. Il conclut donc: "I love my children, to learn their own religion and you love your children to learn their own religion... We have no time to lose in religions and racial wrangles. We can build a great nation here. We have a lot of ressources, we have unlimited riches of men and minerals. Why should we lose our time in eating each other in religious discussions?"

à suivre

La municipalité rurale de Ste-Anne

VENTE DE TERRAINS POUR ARRÉRAGES DE TAXES

Selon une ordonnance émise par le Préfet de la Municipalité rurale de Ste-Anne, en la province du Manitoba, sous sa main et le sceau de ladite municipalité, adressée à moi et portant la date du 6e jour d'octobre 1970, m'ordonnant d'imposer sur certaines parcelles de terrain ci-mentionnées pour arrérages de taxes dues et les frais, je donne avis, par les présentes, qu'à moins que les arrérages de taxes et les frais ne soient payés au préalable, je vendrai par encan public, le jeudi 19e jour de novembre, en la salle du Conseil du village de Ste-Anne dans ladite municipalité, à deux heures de l'après-midi, tous lesdits terrains pour arrérages de taxes et les frais. Tous les terrains sous-mentionnés sont inscrits sur les registres du Bureau des Terres.

	Description		Frais	Total
Lot	4 Bl. 2 Pl. 904. (as described in CT 894895)	189.62	1.50	191.12
North	1/2 of SE 1/4 of sec. 8-8-8E 80 Acres (as described in CT B 2251)	101.33	1.50	102.83
Lot	1 Plan 3617 Ex. E 390 F (as described in CT 878381)	105.31	1.50	106.81
Lot	19 Plan 3617 Ex. N 208.7 F (as described in CT 593010)	179.21	1.50	180.71
L.S.	10 of sec. 17-8-8E North of Dawson Rd. 3617 and between two lines drawn E of parallel and perp. distant 645 F and 745 F resp. from W limit of said L.S. (as described in CT 938715)	249.42	1.50	250.92
Part	NW 1/4 of sec. 17-8-8E South of Dawson Rd. 3508 2.31 Acres (as described in Deed 96617)	84.58	1.50	86.08
L.S.	9 and E 99 F of L.S. 10 of sec. 15-8-7E Ex. Dawson Rd. 3508 38.9 Acres (as described in CT A 94316)	242.96	1.50	244.46
Frl.	NW 1/4 of sec. 1-8-6E Ex E 1/2 of E 1/2 of E 1/2 of L.S. 11 96.65 Acres (as described in CT 871227)	354.49	1.50	355.99
SW	1/4 of sec. 1-8-6E Ex. S 33 chns. 28 acres (as described in CT 871227)	20.82	1.50	22.32
South	50 chns. of River Lot 14 Plan 3625 Ex. E 4 chns. Ex. Dr. 9789 38.25 Acres (as described in CT 871228)	227.74	1.50	229.24
Part	West 1/2 of River Lot 37 Plan 3625 all that part bounded as follows: on W by W limit of River Lot, on E by a line drawn E of parallel to and perp. distant 165 F from said W limit, on N by a straight line drawn W at right angles to E limit of land above described from a point distant S thereon 150 F from S limit of River Rd., on S by a straight line drawn W at right angles to said E limit from a point distant S thereon 792 F from said S limit of River Rd. (as described in CT 946502) 2.21 Acres	697.01	1.50	698.51
NW	1/4 of sec. 36-8-7E 160 Acres (as described in CT 729035)	91.38	1.50	92.88

Donné au village de Ste-Anne, en la province du Manitoba, ce 6e jour d'octobre 1970.

J. B. Goossen,
Secrétaire-trésorier
M. R. de Ste-Anne

PLACE AUX JEUNES

les affaires municipales

par REMI SMITH

Le gouvernement provincial a décidé de suspendre les élections municipales dans la région métropolitaine de Winnipeg, cette année, en attendant le rapport de la Commission des Frontières. Ce serait donc une bonne occasion de jeter un coup d'oeil sur le record de nos administrateurs municipaux.

Je dois admettre que je n'ai pas examiné attentivement tous les détails de cette administration et c'est malheureux. Car ce sont les détails ridicules et le ridicule des détails qui caractérisent les conseils municipaux.

Un conseil municipal et une ville reçoivent beaucoup de leur élan du maire, par exemple, le Montréal de Drapeau et le Winnipeg de Juba. Si le maire n'a pas la main sûre, les idées claires et sobres, et le talent des relations humaines et de l'administration, son conseil et sa ville en resteront marqués.

Dans les négociations qui suivront le rapport de la Commission des Frontières, St-Boniface aura, plus que jamais, besoin d'imagination et d'initiative. Il nous est maintenant impossible de nous blottir dans notre ghetto. Les arguments pour la survivance de notre ville doivent être fondés sur plus que son identité culturelle. Il sera certainement question de sécurité économique, de rénovation urbaine, de répartition équitable de la population des industries et de voies d'accès au centre-ville. Notre conseil municipal ne doit pas entrer dans cette période importante avec les yeux fermés.

Cependant, même sans cette question de frontières municipales, une ville telle que la nôtre, dont plusieurs secteurs historiques commencent à se détériorer, doit avoir une direction courageuse et intelligente afin de réaliser les projets de rénovation nécessaire.

A St-Boniface, il n'y a pas de renouveau. Pourquoi? Vous pouvez vous rendre compte qu'il est assez difficile d'accuser d'incompétence un conseil tel que le nôtre. Ils ne font rien, donc il ne font pas preuve d'incompétence.

Dans notre conseil, les vieux politiciens rencontrent les jeunes et s'amusent à jouer leurs jeux à nos dépens. Ces intrigues ont le désavantage d'avoir déjà été vues et ainsi deviennent bientôt ennuyantes.

Peut-être serait-il intéressant que dans les mois supplémentaires qui leur sont accordés gratis, les membres élus de notre conseil tentent une expérience qu'ils n'ont jamais osée auparavant. Ils pourraient tenter de remplir leurs fonctions et de servir les besoins pressants de leur ville et de sa population.

Sans être cynique, un gouvernement comme celui de M. Schreyer, qui ne détient le pouvoir que par un cheveu, sera certainement influencé par des présentations dynamiques. Est-ce que ce dynamisme viendra des villes de St-Vital et de Transcona ou du centre géographique naturel du côté est de la rivière. St-Boniface, par ses industries et sa population, est et doit rester la ville importante de l'est de la métropole.

J'espère que le conseil est conscient de l'importance de tout ceci et, quant aux membres non bilingues, je serai content de traduire le contenu de cette revue de leurs fonctions.

RÉBELLION À ST-BONIFACE

Le 24 octobre 1970, cent ans après l'insurrection de la rivière Rouge, Saint-Boniface sera à nouveau inondé par des rebelles de Louis Riel. Le but de notre marche sur la ville sera de nous procurer des fonds qui nous ont manqué depuis si longtemps et de remplir nos bourses.

Nous voulons prélever des fonds pour les nombreuses activités des étudiants à Louis Riel pour l'année courante. La trentaine d'activités parascolaires touche aux domaines culturels, académiques et sportifs.

En plus, un certain montant de la somme perçue sera utilisée afin de pourvoir aux besoins spirituels, intellectuels et matériels de notre milieu:

- aide à l'organisation de la catéchèse dans l'école.
- établissement d'un fond de bourses pour les élèves de l'école,
- contribution à des oeuvres de charité afin de nous rendre plus conscients des autres dans le partage de notre avoir.
- 32 activités culturelles et sportives.

Si vous voulez encourager vos jeunes à s'occuper à des loisirs constructifs par lesquels ils pourront s'enrichir dans les domaines déjà mentionnés et vider les salles de billards et nettoyer les coins de rues, donnez votre appui aux rebelles de Louis Riel.

Ce marcheton aura lieu le 24 octobre 1970, alors que les élèves entreprendront une marche sur un trajet commençant et se terminant au gymnase Notre-Dame, encerclant la ville de Saint-Boniface.

D'ici au 24, les rebelles s'armeront de commanditaires alors ralliez-vous et encouragez-nous.

Comité de relations extérieures
Institut Collégial Louis Riel





HOTEL

Drame psychologique réalisé par Richard Quine, d'après le roman d'Arthur Hailey.

Cette adaptation à l'écran de l'oeuvre du romancier canadien Hailey est fort intéressante. Après une mise en place concise et habile des diverses intrigues, le scénario se déroule sans heurts et sans confusion jusqu'à la fin. Malgré un style conventionnel, la mise en scène est très soignée, et le travail de caméra ainsi que la richesse de la couleur ajoutent encore à la qualité de l'ensemble. L'interprétation est excellente.

Les manoeuvres malhonnêtes de différents personnages sont condamnées. Par contre, la liberté de conduite du héros est présentée avec une certaine sympathie.

SOMETHING FOR EVERYONE

Comédie réalisée par Harold Prince, d'après le roman The Cook de Harry Kressling.

En Bavière, un jeune intrigant, Conrad, se fait engager comme valet de pied chez la comtesse von Ornstein dont il convoite le château. Il entreprend ensuite de l'épouser mais ses manoeuvres l'amènent à une fin qu'il ne prévoyait pas.

Le réalisateur tenait là le sujet d'une comédie marquée d'humour noir dont il aurait pu tirer profit. Tel quel, cependant, le film n'est que peu satisfaisant. La satire manque du mordant voulu.

Cette comédie inégalement réussie présente les manoeuvres cyniques d'un jeune ambitieux qui ne recule pas devant le meurtre pour atteindre ses fins. L'intrigue comporte des éléments scabreux.



COUPON D'ABONNEMENT

La Liberté et Le Patriote

Boîte Postale 96, St-Boniface, Manitoba

Veuillez trouver ci-joint la somme de $.......................pour ( ) abonnement, ( ) renouvellement à la Liberté et le Patriote

NOM.......................

ADRESSE.......................

VILLE.......................PROVINCE.......................

DATE....................... 1 an $5.00

EN SASKATCHEWAN

À Prince-Albert

Le club "Chez La Vigne" rassemble les jeunes

Plusieurs jeunes étudiants de Vonda, St-Denis, Aberdeen, North Battleford, Debden, Léoville, Spiritwood et Prince-Albert, sous la direction de Mmes Cécile Denis, Madeleine Lepage et Alma Jeanneau se réunissaient afin de former un mouvement provincial de jeunes intéressés à promouvoir la langue française. Ils fut décidé que le club "Chez La Vigne" serait le centre des rencontres.

Un bulletin mentionnant les divers événements des différents centres du nord de la province sera probablement publié une fois par mois, et un comité responsable entrera en communication avec le club "Chez La Vigne". Le nouveau mouvement aura pour nom: O. N.S.E.M. "Organisation du Nord de la Saskatchewan en Mouvement". Après discussion au sujet d'un questionnaire, un souper, gracieuseté du Cercle de l'A.C.F.C. de Prince-Albert, fut servi. Le soir, les jeunes se rendirent à la salle "Arcade" pour une soirée dansante.

Pour plus d'information, communiquez avec Mme Alma Jeanneau, 328, 13e rue ouest, Prince-Albert.

RENCONTRE D'ENSEIGNANTS

Le samedi 3 octobre, les jeunes du Club "Chez La Vigne" ont servi un café, à l'école St. Mary's, où eut lieu une rencontre de quelque 100 enseignants du français, venus de tous les coins de la Saskatchewan. Merci à ces généreuses personnes qui versèrent une belle somme au club "Chez La Vigne".

La famille Philippe Dufort de Saint-Norbert, s'est envolée récemment pour le Madagascar. M. Dufort y enseignera l'anglais au Lycée Galiéni à Tannarive. La famille Dufort a signé un engagement de deux ans avec l'Agence Canadienne de Développement International.

Assureur-vie agréé



L'Institut des Assureurs-Vie du Canada a récemment annoncé qu'elle avait conféré à M. Aurèle C. Campeau, de St-Norbert, le titre d'assureur-vie agréé (C.L.U.). Ce titre professionnel est donné après examens, à la fin d'un cours de trois ans, lequel exige une connaissance approfondie des divers usages de l'assurance-vie pour besoins personnels et en affaires; ainsi que de sujets connexes tels que les impôts et les droits de successoraux.

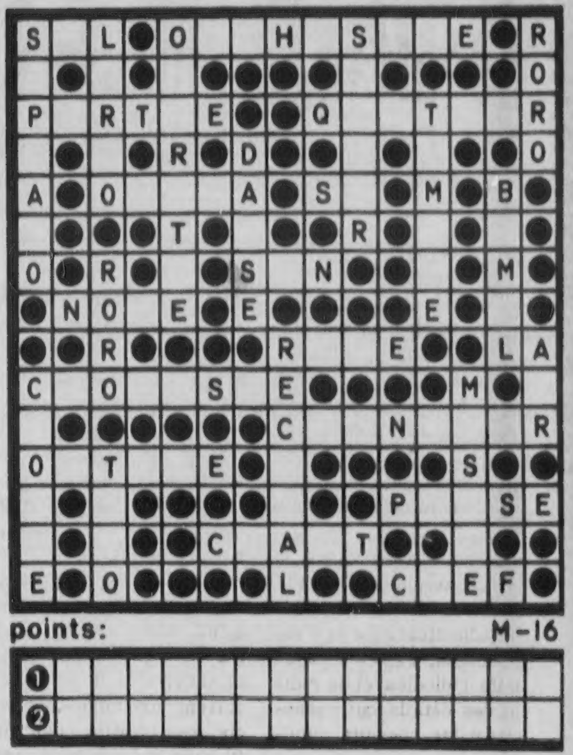
Le succès de monsieur Campeau confirme sa compétence et la haute qualité de ses services professionnels. Son bureau est à suite 300,306 avenue Broadway, Winnipeg. M. Campeau est un des directeurs de Presse-Ouest Limitée.



Jeudi dernier, le club Kiwanis de St-Boniface-St-Vital convoquait ses membres à un souper-rencontre à La Cuisine du Centre Culturel. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Ci-dessus, le conseil exécutif du club. De gauche à droite, MM. Jim Einfeld, vice-président; Don McLennan, secrétaire; Léo Noonan, président; Bill Lawcett, président sortant de charge; Georges Hébert, vice-président.

labyrinthe roro no.:14

La musique et au son de la musique



l'entreprise roro enrg.
case postale 326, Joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

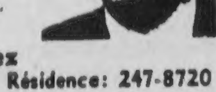
ST-LÉON

Le souper paroissial fut un succès épatant, grâce aux trois grandes responsables, Mmes Odile Martel, Hélène Labossière et Lorraine Rondeau. L'influence du Père Clavet y a certainement contribué.

Merci à tous les paroissiens qui se sont dévoués pour prêter main-forte à l'organisation; à nos voisins, qui sont venus de tout côté, pour faire honneur aux mets succulents qui leur ont été servis; aux jeunes qui ont gracieusement accepté de rehausser de leurs talents la "Boîte à Chansons". Ce qui prouve une fois de plus que l'union fait la force.

LE SAVIEZ-VOUS...

C'est en 1777 que des délégués venus de toutes les parties de cet Etat, voisin du Québec, lui choisirent son nom français de "Vermont", de préférence à celui de New Connecticut. Sélection du Reader's Digest d'octobre rappelle que le Vermont a formé pendant 14 ans une république autonome avant d'entrer dans l'Union en 1791. Avec ses 439,000 habitants, c'est le moins peuplé de tous les Etats américains à l'est du Mississippi.





Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Dans la cabine de bois, en passant son maillot de bain, elle avait pensé à Jean-Pierre avec une certaine humiliation. Sa marraine ne l'aurait sans doute pas approuvée d'avoir quitté le jeune homme tantôt. Elle constata avec surprise que l'attrait de l'eau était plus fort que celui du jeune homme. Elle soupira cependant en pensant à toute cette fortune qu'il ne fallait pas laisser échapper. Elle aurait dû se faire donner par écrit, par sa marraine, tout ce qu'il convenait de faire ou de ne pas faire.

Louise Richet avait recommandé à sa filleule de flatter les goûts du jeune homme: "Il déteste le champagne et le café, ne laisse pas trop voir que tu en raffoles". Mais pour les bains de mer aucune indication, rien... Une marge inquiétante restait pour ses initiatives personnelles. Surtout qu'il semble mettre bien peu d'empressement à établir un contact direct. Est-ce coquetterie ou indifférence? Certainement pas indifférence. Louise Richet ne l'a-t-elle pas assurée qu'elle a produit sur Jean-Pierre une profonde impression? Peut-être est-ce un timide qu'il faut encourager. "C'est cela, se dit-elle, je devrai l'encourager".

A la sortie de la cabine, la voyageuse montée à Aix-en-Provence la dépassa en bikini éblouissant et crinière rousse en bataille.

Au bord de l'eau, sans savoir comment, elle trouva Philippe à son côté.

L'air du large taquinait leurs cheveux. Ils entrèrent dans l'onde bleue et tiède, dans le même moment, comme dans un bain de rêve.

Elle riait, avalait de l'eau salée et ne pouvait manquer d'admirer les savantes évolutions du jeune homme semblant ne pas vouloir s'éloigner d'elle. Sa tête plongeait, puis surgissait de nouveau. Il fendait l'eau d'un "crawl" puissant comme s'il avait été dans son élément.

Après quelque. brasses qui les éloignèrent de la rive, ils se retrouvèrent l'un près de l'autre, se mouvant avec grâce. Retournés sur le dos, les bras au-dessus de la tête, ils roulaient harmonieusement, se touchant presque.

Elle revint la première et se laissa tomber sur le sable doré pour se sécher.

A son tour, il avança dans la direction du rivage. Elle le regardait s'approcher vers elle. Il émergea enfin... Sa haute silhouette se détachait sous le soleil, des gouttes d'eau brillaient sur ses joues bronzées. Il était éblouissant... Elle s'en voulut d'avoir été ainsi impressionnée. "C'est ridicule", se dit-elle.

Il s'allongea non loin de la jeune fille, les bras étendus, respirant profondément.

—Quel bain délicieux! dit-il pour lui-même.

Après quelques minutes, il se redressa. Son regard erra jusqu'à l'horizon où le ciel se diluait dans la mer. Pas une seconde, il ne sembla se soucier qu'une jeune fille — une de ses clientes en somme — était allongée non loin de lui. D'un mouvement rapide il se leva et courut sur la plage, faisant des gestes de rappel dans la direction de ceux qui n'avaient pas encore quitté l'eau.

C'est un spectacle agréable à contempler qu'un beau jeune homme bondissant sur le sable clair, cheveux au vent, avec des gestes et des appels joyeux. Monique s'en remplit les yeux.

—L'eau n'était pas trop froide?

Madame Rivière avait posé la question en se penchant un peu pour regarder Monique dont les cheveux collaient au front. Philippe ne lui donna pas le temps de répondre et ironisa:

—Comment voulez-vous, Madame, que Mademoiselle Leclair ait pu se rendre compte si l'eau était froide ou chaude avec un costume de bain qui lui couvrait la plus grande partie du corps. Ce n'est qu'avec un petit deux-pièces qu'on peut vraiment goûter le plaisir du bain.

Il savait bien que ce qu'il disait était en partie in[illegible] Monique voyait bien que ces propos n'avaient d'autre but que de la scandaliser, d'éprouver sa patience.

Heureusement que le car arrivait à la douane, sinon, Dieu seul pourrait dire jusqu'où ce garçon mal élevé aurait pu se risquer sur un tel terrain.

Devant la douane, les gendarmes barraient la route. Un colloque s'engagea entre ceux-ci et le chauffeur. Ce dernier appela:

—Monsieur Philippe Lindley, s'il vous plaît?

Le guide descendit. Les gendarmes l'entourèrent, l'éloignèrent du véhicule pour ne pas être entendus des occupants du car. Il sortit des papiers, encore des papiers, parla, expliqua... Jusqu'à ce que les gendarmes l'eussent libéré.

Parmi les voyageurs, les regards s'interrogeaient.

—On ramasse des guides un peu partout maintenant, pourvu qu'ils parlent la langue du pays où on les envoie... Et encore!

—C'est peut-être quelque stipendié aux abois.

—Ou quelqu'un dont le casier judiciaire...

Il revint, rentrant son pootefeuille dans la poche intérieure de son veston de tweed anglais. Sans un mot, souriant toujours, il reprit sa place au fond du car.

CHAPITRE VI

La discussion commencée à Hendaye, d'une table à l'autre au cours du repas, reprit plus vivement dès que le car se fut remis en marche.

—Je dois suivre scrupuleusement l'itinéraire prescrit par l'agence, disait le chauffeur, il n'est pas prévu de visite à Guétaria.

—Le bain non plus n'était pas prévu, s'écria le Belge, mais vous paraissez vous soucier bien peu des instructions de l'agence T.E.P. J'espère que vous n'allez pas nous offrir une nouvelle fantaisie.

Bouboule et son mari insistaient pour passer devant la statue de Sebastien del Cano.

—Ce n'est qu'un petit crochet, affirmaient-ils.

Ils voulaient pouvoir dire à leurs amis qu'ils avaient vu, eux, la statue de celui qui accompagna Magellan dans son premier voyage autour du monde.

Le ménage Cook était de leur avis. Tout changement d'horaire, d'itinéraire les comblait de joie, espérant toujours trouver enfin ce qu'ils cherchaient vainement depuis des années qu'ils voyageaient. Mais ils ne savaient pas ce qu'ils cherchaient.

Le chauffeur continuait à refuser énergiquement. On en appela à l'accompagnateur.

Le mari d'Ingrid, alors, se leva, les yeux exorbités, furieux. Sa femme le tirait par le bras:

—Je t'en prie, assieds-toi, implorait-elle.

—Laisse-moi appeler... Je proteste, lança-t-il, je refuse de vous suivre. J'adresserai une réclamation à l'agence.

Il se tourna vers l'accompagnateur:

—Monsieur, vous avez l'obligation de faire respecter l'itinéraire. Et il pointait vers le jeune employé un index menaçant.

Avec l'air de n'avoir prêté aucune attention aux paroles virulentes de son client, le guide saisit son porte-voix:

—Mesdames et messieurs, dit-il, vous savez ou vous ne savez pas que ce Sébastien-là a péri au cours d'un voyage... N'êtes-vous pas superstitieux?... Il est vrai qu'en trois ou quatre ans que son voyage a duré...

—Trois ou quatre?... Précisez!

Monique avait le guide ouvert et souffla la réponse:

—Trois ans et quatorze jours! lança le jeune homme avec un sourire de remerciement à sa voisine.

"...En trois ans et quatorze jours, je dis donc, on a beaucoup plus l'occasion, c'est certain, de rencontrer la mort qu'en une heure. Mais je vous préviens que la route est tortueuse et difficile pour aller à Guétaria. Je vous engage à ne pas insister."

La majorité applaudit et la question fut réglée au mieux.

A l'oreille d'Ingrid, son mari souffla:

—Il les ménage. Il ne veut pas compromettre son pourboire.

à suivre

Avis de Décès

WINNIPEG



MADAME LEA FOURES, de 1046, Sherburn, Winnipeg, est décédée à l'hôpital Grace le 4 octobre 1970 à l'âge de 87 ans laissant dans le deuil deux fils, Henri de Winnipeg et Georges de Victoria, B.C., une fille (Adrienne) Mme Fred Westman de Winnipeg, trois petits-enfants et trois arrière-petits-enfants, sa soeur Emma Gauthier de Valdrome, et plusieurs neveux et nièces, en France aussi.

Mme Foures née à Valdrome, vint au Canada en 1903 fut maîtresse de poste à la plage Ponemah pendant 40 ans. Sa grande générosité de coeur et son tempérament jovial lui gagnèrent l'amitié et l'admiration de tous ceux qui eurent le bonheur de la connaître.

De nombreux parents et amis de Mme Foures assistèrent à ses funérailles qui eurent lieu le mercredi, 7 octobre, au Salon Funéraire Bardal où il y eut une cérémonie imposante par la "Sunshine Rebekah Lodge" dont Mme Foures était membre depuis de longues années. La dépouille mortelle de Mme Foures repose au Cimetière Brookside près de son mari, Léon Foures, qui est décédé en 1960.

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Léa Foures désire remercier bien cordialement toutes les personnes qui lui ont offert de la sympathie dans son cruel deuil.

ST-BONIFACE

SR CLÉOPHAS DE L'EUCHARISTIE

"Etre là devant toi Seigneur, et c'est tout". Ce croquis pris sur le vif par Michel Quoist, répond bien à l'attitude vraie de Soeur Cléophas de l'Eucharistie, née Henriette Marcoux, dans ses fréquents colloques en la chapelle de l'Académie St-Joseph. Samedi matin, le 26 septembre, elle put assister à la messe et y communier. Vers dix heures de l'avant-midi, une paralysie la rendait inconsciente.

Soeur Cléophas entra au noviciat le 24 juillet 1914; revint au Manitoba après sa profession en 1917, et pendant 59 ans elle se dévoua à toutes les tâches d'enseignement, à l'élémentaire comme au secondaire, dans les différents endroits où ses services étaient requis. C'est ainsi que les couvents de l'Immaculée Conception, du Sacré-Coeur, de St-Pierre-Jolys, Ste-Agathe, Somerset, Ste-Marie et de l'Académie St-Joseph l'ont connue et estimée.

Malgré une santé débile, elle fournit des journées pleines et parfois avec un surcroît de travail pour aider au besoin. Toujours gaie, elle a su gagner élèves et compagnes qui cherchaient à la rencontrer.

La défunte laisse dans le deuil sa soeur cadette, Jeanne, Soeur St-Edmond, M.O. et de nombreux neveux et nièces.

SAINTS - MARTYRS CANADIENS

RENCONTRE AMICALE

C'est dans une ambiance chaleureuse que se sont rencontré une centaine de dames de la paroisse, le 28 septembre, au "Shower Smoker". Cette soirée, des plus intéressantes, fut une excellente occasion pour les anciennes paroissiennes de faire connaissance avec de nouvelles venues et de rencontrer d'autres dames de la paroisse. Cette soirée joua un double rôle: celui d'une rencontre amicale et celui d'apporter des objets variés qui seront vendus au thé annuel.

THÉ ANNUEL

Le dimanche 18 octobre, en l'auditorium de l'école Béliveau, 296, rue Speers, St-Boniface, aura lieu le thé annuel de la paroisse Sts-Martyrs.

Le public pourra jouir d'une exposition d'objets historiques et de la charette de la Rivière-Rouge; d'une vente d'objets divers (dons) et de pâtisseries, ainsi que d'un tirage des billets de la loterie avec, comme 1er prix, une peinture à l'huile par le Père Côté, d'une valeur de $350.00; 2e prix, un don en argent.

Les dames qui accueilleront les gens et qui feront le service des tables porteront des robes du style centenaire.

Bienvenue à tous.

LA BROQUERIE

SOUPER PAROISSIAL

Cette année, le souper paroissial à La Broquerie, qui avait revêtu un caractère du centenaire, a attiré de nombreux convives. Ces derniers n'ont certainement pas été déçus, car les membres du comité n'ont rien épargné pour que le menu soit délicieux.

Les paroissiens de La Broquerie remercient très chaleureusement tous ceux qui ont répondu à leur invitation et espère les revoir tous l'année prochaine.

Comment choisir le livre qui convient à votre enfant

Les prix ne cessent de monter, et les livres ne font pas exception. Les livres d'enfant ont atteint des prix plus élevés que jamais.

Contrairement à ce qui se passe pour un grand nombre d'autres articles, le prix d'un livre n'a pas un rapport direct avec sa valeur. Le vieux principe selon lequel on ne peut pas juger de la qualité d'un livre d'après sa couverture, s'applique aujourd'hui plus que jamais.



On peut peut-être trouver l'explication du prix élevé de certains volumes en examinant leur reliure, leur format agréable et les illustrations en couleur; leur prix n'a pourtant aucune relation avec leur valeur intrinsèque.

Chaque fois qu'un enfant prend un livre, il s'attend à une aventure. Il s'attend à ce que le livre lui raconte une belle histoire, qui fasse naître en lui des émotions merveilleuses. Si l'enfant n'y trouve pas ce quelque chose, cette étincelle de vie qu'il cherche, ce livre sera voué à l'abandon et on aurait tout aussi bien fait de ne pas le publier du tout.

Chaque fois que vous cherchez un livre pour faire un cadeau à un enfant, il est très important que vous en choisissiez un qu'il sera heureux de posséder, un livre qu'il lira et relira avec un plaisir toujours renouvelé, au lieu de le laisser de côté comme un vieux jouet.

Les points les plus importants que l'on doit trouver dans un livre d'enfant sont vraiment les mêmes que dans les livres de grande personne. Le livre que vous choisissez raconte-t-il une belle histoire ou des faits intéressants? Est-il bien écrit? Les personnages ont-ils des caractères qui se rapprochent de la vie courante? Est-il écrit avec imagination? Le sujet est-il vraiment apte à intéresser l'enfant? S'il s'agit d'un livre de science, les renseignements qu'il contient sont-ils exacts? Le style est-il clair, précis et facile à lire et à comprendre?

Dans les livres d'enfant, il faut examiner les images aussi bien que le texte lui-même. N'oublions pas que les premiers livres que nos enfants vont lire ne vont pas uniquement leur procurer du plaisir, mais ils formeront aussi leur goût pour la littérature en général. Notre responsabilité consiste donc à leur fournir les meilleurs livres.

Le livre que nous choisissons est-il celui qu'il faut à cet enfant en particulier? Il ne faut pas sous-estimer l'aptitude d'un enfant à apprécier les belles choses, cette aptitude est illimitée, et grâce aux livres que vous lui donnerez, ses connaissances vont s'élargir et son esprit va évoluer.

Comment peut-on choisir ce qui fera naître chez son enfant l'amour de la littérature? Il va sans dire que vous ne pourrez pas tout lire. Ayez donc recours aux personnes qui peuvent vous aider.

Toutes les bibliothèques du Canada emploient des bibliothécaires qui se spécialisent dans la littérature enfantine. Leur jugement se fonde sur l'expérience acquise. Ces bibliothécaires connaissent les enfants et connaissent les livres, et ils savent comment les réunir.

Allez donc voir le bibliothécaire spécialiste pour enfants à la bibliothèque la plus proche de chez vous, ou communiquez avec: L'Association des Consommateurs du Canada, 100 rue Gloucester, Ottawa 4.



Q.-Croyez-vous qu'il soit convenable pour des employées de bureau, jeunes et moins jeunes de se présenter pour leur travail en costume pantalon et grimées comme des danseuses de ballet? Il me semble que la direction d'une compagnie devrait insister afin que ces personnes soient vêtues d'une manière distinguée puisque, en somme, elles représentent la maison. Suis-je VIEUX JEU ?

R.-Si vous l'êtes, un bon nombre de personnes le sont aussi et elles ne se comptent pas nécessairement parmi les moins jeunes. Dieu merci, la plupart savent garder une allure distinguée. Ne croyez pas que je sois anti-pantalon... je les trouve très pratiques et même élégants en temps et lieux. Il est triste qu'on s'ingénie à se rendre laide en exagérant le maquillage, surtout pour le jour... et le soir, les artistes de la scène enlèvent celui qu'ils portent pour leur travail avant de sortir en société.

Q.-Nos parents célébreront bientôt leurs noces d'or et nous aimerions marquer cet événement par une petite fête. Comme ils sont très âgés et que leur santé est plutôt chancelante, nous ne voudrions pas leur causer de trop vives émotions. Nous sommes quatre enfants, tous mariés et ayant de grands enfants. Croyez-vous que nous puissions nous contenter d'une courte cérémonie à l'église, à laquelle les membres de la famille seulement assisteraient. Plus tard, dans l'après-midi, pourrions-nous servir un goûter et les jeunes et les amis pourraient saluer les jubilaires. Serait-ce convenable? Merci. AIMANTS MAIS INQUIETS.

R.-Je trouve que vos projets sont délicats et très très convenables. Quand les héros de ces fêtes se portent bien on peut se permettre plus d'activités, mais dans les circonstances, il ne faudrait pas risquer de compromettre la santé de vos parents. De plus, si vous croyez que la cérémonie religieuse suffit pour une journée, remettez au lendemain la petite réception que vous projetez.

Q.-Nous n'avons jamais voyagé et nous nous proposons d'aller au Québec cette année pour le temps des Fêtes. Mon mari et moi ne sommes plus jeunes et nous hésitons à voyager par avion surtout à cette saison de l'année. Nos enfants nous offrent ce voyage et nous ne voudrions pas leur déplaire, mais nous préférerions le train. Quelle est votre opinion ? Merci. ANCIENS.

R.-Il me semble que vous jouiriez vraiment plus du voyage en train. D'abord, vous vous y installeriez confortablement dans une chambrette, vous iriez vous asseoir dans le wagon-panoramique où vous jouiriez vraiment du paysage, vous prendriez vos repas dans le wagon-restaurant et, la nuit venue, vous trouveriez vos lits fort douillets. A l'arrivée à destination, vous seriez au centre-ville où vos parents ou amis se porteraient plus facilement à votre rencontre. N'allez pas croire, cependant, que le voyage par avion ne soit pas fort utile et agréable. Dans l'espace de quelque trois heures vous seriez rendus à destination. Vous seriez très confortables à bord et les aimables hôtesses vous combleraient d'attentions. Les compagnies aériennes canadiennes exercent une prudence de renommée mondiale. Pour ma part, j'aime les deux modes de voyager. Tout dépend des circonstances et des endroits où je désire me rendre. N'avez-vous pas songé à vous rendre par train et à revenir par avion? Il me semble que ce serait là une expérience très agréable pour vous deux. Bon voyage et bon séjour.

Panier à Salade



Quand une recette vous demande un quart de tasse de shortening, utilisez une cuillère à crème glacée (boule de dix cents), vous aurez juste la bonne mesure.

*****

Un monsieur rentre chez lui à quatre heures du matin, légèrement éméché, mais cependant, assez lucide pour ne pas réveiller sa femme.
Soudain, la pendule sonne un coup, deux coups, trois coups, quatre coups.
- Oh! ça va, dit le monsieur, ce n'est pas la peine de le répéter quatre fois.

*****

Lotion, crème de soin, eau de toilette, parfums doivent être à l'abri de la lumière. Jamais dans une pièce surchauffée.

Si vous tenez votre réfrigérateur à une température moyenne, placez-y vos flacons mais loin de la partie de congélation. Dans le bas de la porte ou dans le tiroir du bas.

Conservez-les dans leur emballage et ayez soin de toujours fermer soigneusement le bouchon.

Ainsi protégés vos produits conserveront longtemps leur effet bienfaisant.

Ce qu'on dit: J'ai changé mon set de salle à dîner.

Ce qu'on doit dire: J'ai changé mon mobilier de salle à manger.

*****

- Pardon, Monsieur, pouvez-vous me dire l'heure?
- Mais avec plaisir. Il est exactement la demie.
- Mais quelle demie?
- Ah ça, je n'en sais rien. Il manque l'aiguille des heures à ma montre.

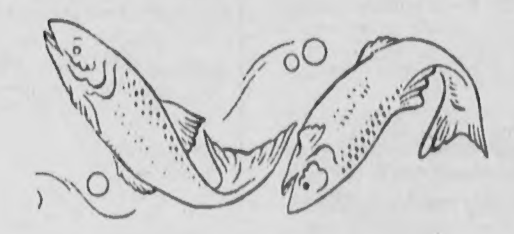
*****

Un jeune enfant de 8 ans exaspérait sa mère par sa lenteur à tout faire: que ce soit se laver, s'habiller, manger ou faire ses devoirs le soir. Pour lui faire changer ses habitudes elle lui a acheté un sablier et maintenant il chronomètre lui-même tout ce qu'il fait. Il est fier de ses performances et que de progrès il a faits en peu de temps.

*****

Une bonne dame aperçoit un enfant portant une énorme brassée de journaux.
- Mon pauvre petit! Ca ne te fatigue pas de vendre les journaux? Ca doit être harassant!
- Non Madame, je ne les lis pas!

OCTOBRE, LE MOIS DU POISSON !



Laver les éperlans et couper la tête et la queue. Ne pas enlever les oeufs ou la laitance. Assécher les poissons avec un linge et les rouler dans de la farine de blé ou de maïs salé. Faire chauffer 2 cuillerées à table de saindoux ou huile dans une poêle et y faire frire les poissons jusqu'à ce qu'ils soient rissolés. Faire cuire d'abord le côté tranché, puis retourner et faire cuire l'autre. Servir avec beurre au persil. Se servir d'huile fraîche pour chaque poêlée afin d'empêcher les particules carbonisées de la poêlée précédente d'adhérer aux poissons. N'importe quel poisson peut être frit de cette manière.

Déchiqueter 3/4 de livre de morue salée et dessaler en changeant d'eau plusieurs fois. Ajouter 2 1/2 tasses de pommes de terre taillées en dés et faire cuire le tout. Couper en petits cubes 1/2 livre de lard salé et faire frire avec un gros oignon tranché. Egoutter les pommes de terre et le poisson et servir avec le lard et les oignons. On peut, si on le désire, substituer du beurre au lard. Cette recette est suffisante pour six personnes.



Hors de la portée des enfants

Quand vous nettoyez la salle de bains ou la cuisine, faites un serieux effort pour placer les agents de nettoyage sur une étagère haut placée, hors de la portée des enfants. Ils ne peuvent pas reconnaître l'odeur de la lessive ou des autres pro-

Chronique de CBWFT

"Femme d'aujourd'hui", avec Aline Desjardins

Le lundi 7 septembre, le grand magazine "Femme d'aujourd'hui" célébrait ses cinq années d'existence à la télévision française de Radio-Canada. Et, au cours de la saison, on fêtera la 1,000e émission.

"Femme d'aujourd'hui" a ajouté une nouvelle dimension à son rayonnement en se préoccupant davantage, depuis deux ans, de l'auditoire des jeunes femmes. Pour elles, "Femme d'aujourd'hui, c'est une fenêtre sur le monde extérieur, c'est un moyen de communication qui les garde en contact avec une réalité qui leur échapperait dans un univers qui s'étend entre "l'armoire et la vaisselle".

Aline Desjardins nous communique de nombreux témoignages d'appréciation qui nous révèlent combien ce magazine joue un rôle important dans la formation et l'évolution de la pensée sociale des femmes d'aujourd'hui.

Les Canadiennes françaises ont raison d'être fières de ce magazine qui n'a pas son pareil au monde. Aucune télévision étrangère ne possède un magazine comme celui-là, exclusivement dédié à l'auditoire féminin. Véritable place publique, "Femme d'aujourd'hui" fait la part de plus en plus grande à l'actualité et fournit, des professionnels, des réalisateurs, des assistants et des scrip-assistantes, des techniciens et des machinistes, sans compter le personnel administratif et les cadres.

Si on établit que chaque



de l'avis des téléspectatrices, des sujets de conversation à ces dames qui aiment discuter avec leurs maris.

'Femmes d'aujourd'hui", c'est aussi une équipe de plus de cinquante personnes qui comprend des journalistes, des recherchistes, émission d'une heure permet de traiter de cinq sujets différents, on arrive à la fin de chaque mois, à un total de cent articles et il faudrait être malhonnête pour ne pas y trouver son compte. Femme d'aujourd'hui est présenté à 15 h du lundi au vendredi.

Claude Lacombe

LE BALLET "GISELLE"

"Les Beaux Dimanches", le 18 octobre à 20 h 30, présenteront aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada l'un des chefs-d'oeuvre du ballet romantique, "Giselle".

La légende raconte qu'en pays slave il existe une sorte de tradition au sujet d'une danse nocturne nommée Willi. Les Willis sont de jeunes fiancées mortes la veille de leurs noces, qui ne peuvent dormir tranquilles dans leur tombeau. A minuit, elles se lèvent et se rassemblent dans une clairière pour danser. Mais malheur au jeune homme qui les rencontre car elles l'enlacent et le font danser jusqu'à ce qu'il meure d'épuisement.

Au premier acte du ballet, nous trouvons Giselle, la plus belle fille du village, qui aime danser plus que tout au monde. Giselle est devenue amoureuse du duc Albert qui s'était déguisé en paysan lors d'une fête de la vendange. Elle ignore, bien sûr, sa véritable identité et ne sait pas non plus qu'il est déjà fiancé. C'est Hilarion, le garde-chasse qui est également amoureux d'elle, qui se chargera de lui apprendre la douloureuse vérité qui la mène bientôt au désespoir, à la folie et au suicide.

Au deuxième acte, on voit dans la forêt le tombeau de Giselle. A minuit, les Willis apparaissent, menées par leur reine Myrtha. Giselle les rejoint. Hilarion vient à passer et est entraîné dans leur danse. Albert, à son tour, vient au tombeau de Giselle et sera happé par la ronde meurtrière. Malgré les supplications de Giselle, il ne pourra échapper à la vengeance de Myrtha, à moins que ne pointe l'aube qui rompt le pouvoir des Willis.

Après ce merveilleux spectacle en couleur, l'animateur des "Beaux Dimanches", Henri Bergeron, invitera les téléspectateurs à assister à un "Opéra mode". Il s'agit d'un documentaire ou reportage en couleur, réalisé par Carlos Villardebo, qui nous entraînera dans les milieux de la haute couture parisienne. La mode 70, tant discutée, défilera ainsi au petit écran de façon fort fantaisiste, sous étiquettes Patou, Grès, Courrèges, Chanel, Givenchy, Dior, Balmain, Saint-Laurent, etc. Sans avoir à passer Faubourg Saint-Honoré, nous aurons ainsi l'occasion de voir les nouvelles créations de tous les grands couturiers parisiens, de quoi faire rêver ces dames et faire frémir les maris !

Madeleine Brabant

ÉMISSIONS SUR DES QUESTIONS RELIGIEUSES

"LE TEMPS S'OUVRE"

Rêves et Horoscopes

Les rêves ont-ils une grande importance pour connaître l'avenir? N'est-ce pas ce que laisse entendre l'épisode de Joseph tel que rapporté par la bible?

Ce peut-il que ce soit un moyen de communication avec Dieu?

Si oui, pourquoi pas l'astrologie?

Le Père Legault et son invité, le Père Harvey, approfondiront cette question avec nous à l'émission "LE TEMPS S'OUVRE" dimanche prochain, le 18 octobre, à 4 h 30, au canal 3 à CBWFT.

"5-D"

Emission 5-D, Cinquième Dimension, à ne pas manquer. Des spécialistes y analysent et commentent des événements religieux ou des faits moins liés à l'actualité mais toujours de caractère religieux. Ce programme est composé de différentes tranches-A l'affiche le dimanche de 5 heures à 6 heures p.m. à CBWFT.

À CKSB
LES ENFANTS DE L'ISLAM

Une série d'émissions consacrée à l'Islam-A l'antenne de CKSB le lundi à 21 h.

Thème du 19 octobre: La religion musulmane.

HORIZONS

A l'antenne de CKSB le jeudi de 19 h 30 à 21 h 30. Ce programme contient trois parties dont l'une traite particulièrement des Communications Sociales.

Thème du 15 octobre: 5e émission: LE MONDE DE LA COMMUNICATION ET LES ARTS (LE THEATRE, LE CINEMA ET LE MUSEE).

Jean Duvigneau expliquera jusqu'où le théâtre a été un médiateur entre un artiste et un public; Bernard Dort détaillera sa pensée sur le rapport entre la collectivité du travail et le public.

Par ailleurs, Claude Mathias parlera du cinéma, et Guy Viau du musée.

Au poste CBWFT

SAMEDI 17 OCTOBRE

1.30	Cours universitaires
2.15	Cours universitaires
3.00	*Robin fusée
3.30	*Tour de terre
4.00	*Lassie
4.30	*Les aventures du Seaspray
5.00	*Tarzan
6.00	Le Téléjournal
6.05	Si jeunesse pouvait
6.30	*L'heure des quilles
7.30	*Atome et galaxies
8.00	Cinéma
9.30	*La valse du Danube
10.00	*100,000 chansons
10.30	*Pierre, Jean, Jacques
11.00	*Téléjournal
11.20	Nouvelles du Sport
11.30	Cinéma "Les Internes" (Américain 1962)

DIMANCHE 18 OCTOBRE

1.00	La Francophonie
1.30	*Univers des sports
2.30	*Le Monde en liberté
3.00	D'hier à demain
4.00	Le Français d'aujourd'hui
4.30	Le Temps s'ouvre
5.00	5 D
6.00	Ca s'annonce bien
6.05	* I I I
7.00	*Quelle famille
7.30	*Zoom
8.30	*Les beaux dimanches
10.00	*Les beaux dimanches
10.30	Dossiers
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "Huit heures de sursis" (Britannique 1946)

LUNDI 19 OCTOBRE

1.00	Le jour du Seigneur.
2.00	Les contes du lundi
2.15	La souris verte
2.30	*Oui ou non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	*Bobino
4.30	*Grujot et délicat
5.00	*Daktari
6.00	*Skippy le Kangourou
6.30	*Les Animaux chez eux
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*Mont-Joye
8.00	*Ma sorcière bien-aimée
8.30	*A la seconde
9.00	*Le Paradis terrestre
9.30	Prenez le volant
10.00	*Les espions
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "Derrière la façade" (Français 1939)

MARDI 20 OCTOBRE

2.00	Poly
2.15	La Souris verte
2.30	*Ni oui ni non
3.00	Cinéma "Les Westerns" (Canadien)
4.00	*Bobino
4.30	*Sol et Gobelet
5.00	Perdus dans l'espace
6.00	Les 2 D
6.30	Au pays Neuve France
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*Cher Oncle Bill
8.00	*Département S
9.00	*Moi et l'autre
9.30	*Rue des Pignons
10.00	Format 60
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Ciné Club "L'hiver" (Belge)

MERCREDI 21 OCTOBRE

2.00	*Contes du mercredi
2.15	Souris verte
2.30	*Oui ou non
3.00	Cinéma "La vie avec Félix Leclerc"
4.00	Bobino
4.30	Fanfreluche
5.00	*Walt Disney présente
6.00	*Fifi brindacier
6.30	Format 30
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*Minos cinq
8.00	Cinéma "Assassins du dimanche" (Français 1956)
9.30	100,000 chansons
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "Mitraillette Kelly" (Américain 1963)

JEUDI 22 OCTOBRE

2.00	Poly
2.15	Souris verte
2.30	*Ni oui ni non
3.00	Cinéma "Les rats" (Français)
4.00	Bobino
4.30	*Picolo
5.00	*Au pays des géants
6.00	Les 2 D
6.30	Format 30
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*A la branche d'Olivier
8.00	Les grands Films "Le viel homme et l'enfant" (Français 1966)
10.00	Consommateurs avertis
10.30	Au point
11.00	*Téléjournal national
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "Rayon infernal" (Italo-espagnol 1967)

VENDREDI 23 OCTOBRE

2.00	*Saturnin
2.15	La souris verte
2.30	*Oui ou non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	*Bobino
4.30	*La Ribouldingue
5.00	*Voyage au fond des mers
6.00	*Joe 90
6.30	Format 30
7.00	Le Téléjournal et le Sport
7.15	A propos
7.30	*Que sera sera
8.00	*Donald Lautrec "Chaud"
8.30	*Les règles du jeu
10.00	Format 60
11.00	*Téléjournal National
11.20	*Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "La fin du jour" (Français 1939)

Églises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente :

Sacré-Coeur
Winnipeg, Man.

Saints-Martyrs
St-Boniface, Man.

Précieux-Sang
St-Boniface, Man.

Saint-Charles
St-Charles, Man.

Saint-Norbert
St-Norbert, Man.

Saint-Emile
St-Vital, Man.

Saint-Eugène
St-Vital, Man.

Saint-Laurent
Thompson, Man.

Saint-Jean-Baptiste
Regina, Sask.

Saints-Martyrs,
Saskatoon, Sask.

The Pas
Manitoba

Chapelle Base d'aviation
Winnipeg, Man.

Chapelle Base d'aviation
Gimli, Man.

Les Blue Bombers terminent la saison sur une fausse note qui ne règle rien

par JACQUES LEMOINE

Autrefois, lorsqu'une équipe ne parvenait pas à donner satisfaction à ses directeurs on mettait simplement le gérant à la porte et on changeait ainsi de chef jusqu'à ce que quelqu'un tombe sur une formule victorieuse. Ce procédé est suivi encore par certains magnats du baseball majeur mais comme les gérants forment une espèce de fraternité, personne n'en souffre véritablement pendant bien longtemps. Mais voilà que les Blue Bombers ont trouvé une nouvelle formule pour essayer d'enrayer leurs déboires: ils ont laissé partir Wally Gabler et, du coup, ont donné aux Tigres de Hamilton une chance unique et inespérée de parvenir à la finale pour la coupe Grey. Cela n'arrivera peut-être pas mais ce serait quand même frustrant pour bien des gens si Gabler parvenait à conduire sa nouvelle équipe au championnat de l'Est du Canada! Je ne dis pas que Gabler était le meilleur quart-arrière de la ligue. Mais il n'était pas le responsable de la piètre tenue des Blue Bombers. Ces derniers vont peut-être jouer mieux d'ici la fin de la saison mais ce ne sera qu'une coïncidence, encore que j'en doute beaucoup.

Un autre quart-arrière qui cette fois est victime de sa propre surestimation est Joe Kapp. Ce dernier a tenté de perpétrer un vol à main armée pour ainsi dire auprès de ses anciens patrons qui ont complètement ignoré ses demandes pour un million de dollars et qui, injure suprême, ont trouvé un autre homme qui les conduit lui aussi à la victoire. Joe Kapp est maintenant assis entre deux chaises et on dit même qu'il songerait à revenir au football canadien, ce qui serait le comble de l'ironie car ce n'est pas à Toronto que Kapp va trouver la poule aux oeufs d'or. C'est plutôt Séraphim qu'il va rencontrer dans le voisinage des Argos. Mais tout ceci n'est probablement que rumeur et publicité, bien que la saison soit passablement avancée. Kapp va peut-être signer un contrat prochainement et il sera peut-être échangé à une autre équipe mais je serais fort surpris si ce brave Joe se retrouvait tout à coup en pleine lutte pour la coupe Grey. Il faut que les Argos de Toronto commencent à être passablement désespérés pour lancer un tel canard à quelques semaines des séries éliminatoires. Et dire qu'on leur prédisait presque le championnat de la division est de la Ligue sans perdre plus qu'une joute!

TROP LOIN

Le président Clarence Campbell va trop loin quand il tente de forcer un réseau de télévision à supprimer certaines scènes de réjouissances dans le vestiaire des Bruins de Boston après leur victoire dans les séries pour la coupe Stanley. J'avoue que je suis très agacé par ces joueurs qui se sautent au cou après chaque but et suprêmement ennuyé par ces accolades prodiguées par des jeunes joueurs, je pense ici au tournoi Pee Wee de Québec, après chaque rencontre. Je n'ai jamais cru à la spontanéité de ces démonstrations, et je crains fort qu'elles soient nées beaucoup plus de l'habitude que d'une joie authentique. Je veux bien que lorsqu'un club gagne la coupe Stanley que les joueurs manifestent leur joie et leur plaisir, mais pas après chaque rencontre et après chaque but. Qu'on félicite le héros, c'est normal, mais qu'on l'étouffe presque dans des embrassades ridicules, c'est bête. Par contre le président Campbell va trop loin quand il veut interdire des scènes comme celles qui se passent dans un vestiaire après une victoire importante. Les joueurs ont le droit de se détendre, de faire les fous, de crier et de s'arroser. Après tout, ils sont encore jeunes et on leur a demandé de fournir un effort extraordinaire pour qu'ils atteignent le championnat. Que la soupape saute un peu après, c'est normal.

La Ligue nationale de hockey veut que ses membres donnent au public la meilleure impression possible. On n'aime pas les voyous, ni les grossiers personnages mais il y a d'autres occasions au cours desquelles le président pourrait bien sévir. Et ici, je pense à certaines initiations idiotes où des joueurs ont même été blessés à bord de certains trains ou ce qu'on va montrer à la TV est absolument une récréation de fillette de couvent par comparaison. On pourrait aussi limiter les actes de réjouissances pendant une joute et le public ne s'en plaindrait pas. Qu'un joueur saute de joie après un but, bravo! Mais qu'on risque de le faire mourir en l'étreignant cela dépasse un peu l'entendement. On me dira que les boxeurs font parfois la même chose: c'est vrai mais cela c'est un geste sportif envers un adversaire qu'on respecte et qu'on vient d'apprendre à mieux connaître. Quoi qu'il en soit, M. Campbell ne devrait pas se montrer trop sévère pour ces jeunes hommes de sa ligue quand ils fêtent dans leur vestiaire. C'est leur "chez soi" après tout et la joie est agréable à voir. Et la victoire douce à savourer aussi...

LA CHASSE

La saison de chasse tire à sa fin un peu partout à travers le pays. Il reste encore le gibier ouvert presqu'à l'année, gibier qu'on qualifie de nuisible mais qui, à mon sens, à quand même un rôle à jouer dans le maintien de l'équilibre de la nature. On chasse de tout au Canada, depuis l'ours polaire, menacé de disparaître si le Gouvernement n'agit pas immédiatement, jusqu'aux perdrix, canards, chevreuils, chèvres des montagnes, etc. Je reconnais tout de suite que je ne suis pas un chasseur. J'aime le canard et la perdrix et j'ai déjà participé à une chasse au faisan. Mais je suis si mauvais tireur que ce n'est certainement pas moi, ni des gens comme moi, qui déciment le gibier. Et pourtant notre gibier est menacé. La pollution de l'air et de l'espace y est pour quelque chose bien entendu; les ravages des hommes bien plus. Avec les armes modernes la chasse n'est presque plus un plaisir et c'est à peine un sport où il faut être habile. Même moi je parviens parfois à descendre un canard ou une perdrix. Mais je pense qu'il va falloir rendre encore plus sévère nos lois et populariser encore nos sanctuaires si nous ne voulons pas que des espèces disparaissent, comme ce fut le cas au siècle dernier et aux premiers temps de la colonie. On ne voit plus de pigeons sauvages au pays et pourtant Jacques Cartier raconte dans une des narrations de ses voyages que les branches des arbres ployaient littéralement sous le poids des oiseaux qui obscurcissaient le ciel. Il y a belle lurette qu'on a pu dire cela au Canada!

J'ai déjà parlé, au début de l'année, de tout ce qui menaçait la pêche sportive. Mais ce danger est encore moins grand que celui qui menace notre faune sauvage, ailée ou pas. Dans l'est du pays, on accuse les loups de détruire le chevreuil et on demande d'organiser des battues pour tuer les loups. Mais l'homme n'est-il pas véritablement le pire ennemi des animaux? Après avoir empoisonné l'air, déversé nos ordures dans les marécages, les lacs et les rivières, nous ajoutons à cela la chasse qui se fait par des moyens de plus en plus perfectionnés alors que les chances du gibier de s'en tirer sont de plus en plus minces. Quand on pense qu'on utilise des avions pour se rendre dans les endroits les plus retirés pour tuer du gibier qui devrait avoir au moins le droit de vivre en paix en certains milieux de notre pays!

Au sujet du Téléjournal

Depuis le lundi 5 octobre, une nouveauté à l'écran de CBWFT. Pour la première fois dans l'histoire du réseau français, un poste de base de Radio-Canada, en dehors du Québec, se lie directement à Montréal. Cette nouvelle liaison est un fait accompli. Le Téléjournal sera dorénavant à l'affiche du Canal 3, tous les soirs à compter de 23 h.

Cette innovation vient du fait que Radio-Canada (réseau français) loue la ligne du réseau anglais après que ceux-ci ont terminé leur programmation normale.

Quelques fois cependant, il arrivera que le réseau anglais diffusera plus tard que prévu à cause d'une émission spéciale quelconque. Ceci occasionnera, chez nous, un retard de quelques minutes (10 à 20 minutes) dans la diffusion du Téléjournal.

Dans ces circonstances, nous vous prions de rester à l'écoute car le Téléjournal vous sera présenté.

Claude Lavallée
Agent d'information

Un prix d'excellence physique destiné aux écoliers

OTTAWA — Le programme du Prix canadien de l'excellence physique destiné aux écoliers de 7 à 17 ans, a été officiellement inauguré, le 1er octobre, au Parc Landsdown à Ottawa, par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro.

Le programme comporte six tests de mise en condition, visant à mettre à l'épreuve la résistance, la force et la puissance musculaire, l'efficacité du système cardiovasculaire, la coordination des réflexes et la souplesse corporelle du candidat. Les exercices auxquels s'entraînent les écoliers, sous la surveillance de leur professeur, sont décrits dans un manuel à l'intention de ce dernier et ont été mis au point par l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et la récréation. Au terme de l'année scolaire, les "livrets de performance individuelle" sont transmis à la Direction de la santé et du sport amateur, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les écoliers recevront par la suite, soit l'écusson d'or, d'argent, de bronze ou celui du Prix d'excellence, selon la moyenne des points obtenus lors des tests de performance.

Les six exercices proposés par le programme du Prix canadien de l'efficience physique sont les suivants: redressements assis répétés d'une minute; saut en longueur, sans élan; course-navette; suspension à la barre, bras fléchis; courses sur 50 et sur 300 verges.

Les points sont calculés d'après la moyenne obtenue à quatre des six épreuves d'aptitude. Ainsi, l'écusson d'or commande une moyenne de 95 à 100%; l'écusson d'argent: moyenne de 80 à 90% et l'écusson de bronze exige une moyenne de 55 à 79%. Seuls les concurrents ayant réussi à conserver aux six épreuves une moyenne de 95% ont droit au "Prix d'excellence" lequel confirme les performances exceptionnelles.

S'inspirant du concept d'un projet analogue (Centennial Athletic Award) lequel a connu un succès retentissant en 1967, le Prix canadien de l'excellence physique a été mis au point pour inciter la jeunesse du Canada à atteindre une forme physique impeccable.

Chronique de la Chasse

Savoir nettoyer son fusil

L'automne voit l'ouverture de la chasse et des milliers de fervents de ce sport partir dès l'aube traquer le gibier. Tout chasseur pense à son arme: les soins qu'il lui donne permettent d'éviter de nombreux accidents et de la garder en bon état. Voici quelques conseils pour nettoyer son fusil:

"Les poudres modernes et le plomb durci laissent moins de dépôt dans les canons que la poudre noire et le plomb mou d'antan, et, d'autre part, le chromage intérieur et la dureté de l'acier spécial dont sont faits nos canons les mettent à l'abri des "piqûres".

Cependant il est toujours indiqué de les nettoyer après chaque séance, en particulier intérieurement s'ils ont été exposés à la pluie ou même simplement au brouillard et, "a fortiori", à l'humidité du marais, et plus encore, pour les chasseurs en mer, aux redoutables effets de l'eau salée.

Pour l'intérieur, rien de mieux que les produits de commerce appliqués avec un écouvillon de laine après passage d'un écouvillon de métal; pour l'extérieur, de l'huile minérale appliquée, à la brosse sur toutes les parties métalliques (longuesse enlevée, canons démontés) et même sur la crosse, dont le bois s'en trouvera bien. Si le fusil a reçu de l'eau de mer, ne pas hésiter à le laver à l'eau douce, puis à le sécher avant de le traiter comme ci-dessus". (Extrait du "DICTIONNAIRE DE LA CHASSE", Larousse Editeur).



La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

M.I.J.A.R.C.

Tel est le nom d'une Association mondiale de la jeunesse rurale. A Ottawa-, du 15 septembre au 15 octobre, 150 délégués venant de tous les pays sont en train d'étudier la situation. Ils le font avec optimisme et réalisme. C'est un fait que la technologie, fille de la science moderne, accomplit de merveilleuses découvertes; seul l'égoïsme des hommes les empêche d'être au service du vrai bonheur des hommes. Pourquoi cette mauvaise répartition des produits agricoles? Car les uns sont dans l'abondance, les autres dans la pénurie.

Au Canada, nos experts et nos politiciens en sont encore au malthusianisme économique comme au temps des années trente. Nos fermiers refusent de ne rien semer. Leur bon sens se révolte devant une politique digne d'une civilisation de la pilule. L'ordre économique est au service de l'homme et non pas le contraire. Notre stupide "libéralisme économique" et son "laissez faire" et son faux respect de la "libre entreprise" doit faire place à l'intelligence de l'homme qui planifie et organise ses structures pour assurer la coopération mondiale de marchés complémentaires. Pourquoi en rester sempiternellement à cet impérialisme de pays riche oppressant les pays pauvres? Dans notre peur de voir attaquer nos injustes privilèges, on donne un quart, une moitié parfois de son budget au "complexe des militaires et des industriels" pour forger des armements improductifs et dispendieux. Les malins en profitent pour amasser de scandaleux profits.

Il est temps d'améliorer un commerce international qui appauvrit les pays pauvres, parce que les politiciens des pays riches sont dénués de sens social ou se voient paralysés par les courtes vues des groupes financiers qui subventionnent leur système et leurs divisions partisanes.

La jeunesse se voit une majorité dans un monde jeune mais déséquilibré. Ici au Canada, on la flatte en lui donnant le droit de boire à 18 ans et on lui apprend à s'amuser: des autos, des motos-neige, de la boisson, du sport et de la danse. Voilà ce qui fait oublier la nécessité de travailler et de se sentir utile. L'homme ne vit pas pour "faire de l'argent". Contre cet idéal se dresse la sous-culture des "hippies": forme piteuse de dire aux égoïstes: "Qui nous donnera des raisons de vivre et pas seulement des moyens de vivre?" A eux tous, montrons dans cette réunion de MIJARC qu'il y a encore beaucoup de jeunes sensibilisés à un idéal réaliste, celui de travailler activement à la construction d'un monde meilleur. Inutile de se révolter contre l'"Establishment" si on n'a pas le nerf de s'engager et de se compromettre. Il est malhonnête d'extorquer de l'argent en exacerbant la patience des parents par la contestation, cette nouvelle forme de chantage pour plusieurs. On a bien dit-et cela à l'adresse des parents-: "Si vous ne faites pas partie de la solution, vous faites partie du problème". Ce slogan est utilisé par la Ligue des Canadiens pour le développement. Il est très probable que les jeunes dont les parents participent eux-mêmes activement aux efforts de cette ligue sont eux-mêmes ouverts aux problèmes sociaux. A parents égoïstes, enfants égoïstes. Nos oeuvres nous suivent. Mijarc en tout cas, c'est un rayon d'espérance d'une jeunesse qui prend "Gaudium et Spes" au sérieux.

LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

DIOCÈSE DE ST-BONIFACE

PROJETS À VENIR

Le souper-rencontre du 16 septembre dernier, au restaurant "La Cave", du Centre Culturel, fut pour le conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques une réunion amicale.

Mme Suzanne Prince recommanda que chaque section se choisisse une représentante qui ferait partie d'un groupe afin d'étudier le questionnaire de la Direction de la Citoyenneté d'Ottawa.

Mme Simonne Lavallée, conseillère à la S. F. M., demande à la Ligue de s'occuper d'envoyer une représentation canadienne-française à l'Exposition des antiquités, organisée par "Organization for Rehabilitation through Training", au Highlander, du 19 au 21 septembre. Quelques dames de la Ligue y prirent part.

La responsable diocésaine des "Missions du Brésil", Mlle Hélène Blais fait savoir qu'un communiqué mensuel, provenant des missions du Brésil, sera envoyé à toutes les paroisses du diocèse.

M. l'abbé B. Bélanger appuya la demande de la présidente diocésaine, Mme Marie Fournier, qui exige que les dames de la Ligue s'intègrent davantage dans le mouvement comme adultes "responsables". Il fit ressortir le besoin de Dieu dans les relations humaines que chacune se doit d'insérer cet esprit dans sa vie quotidienne.

Les conférences régionales ont été remises au mois de janvier 1971. Elles traiteront des communications sociales. Mme Rachel Roy, responsable de ce comité est en charge du programme.

Mme Louise Bergeron, de la paroisse du Précieux-Sang, prendra charge du comité d'organisation, et Mme Blanche Bohémier, de Lorette, accepta d'être en charge du comité du Bien-Etre social.

Mme A. Abraham sera la déléguée officielle de La Ligue au congrès national de l'Institut Vanier, qui aura lieu à l'hôtel Fort Garry du 25 au 28 octobre. On demandera à d'autres dames de la Ligue d'aider lors de la journée canadienne française le lundi 26 octobre.

La soirée sociale annuelle aura lieu cette année à St-Malo. Cependant, la date est remise au 27 novembre.

La publicitaire diocésaine.

PRÉCIEUX-SANG

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse du Précieux-Sang tiendra un bazar le 25 octobre, de 1 h à 5 h de l'après-midi, au centre paroissial. Venez en grand nombre célébrer le 25e anniversaire de la paroisse.

Les recettes seront destinées en partie à aider l'enseignement de la catéchèse à l'école Lacerte.

Si nécessaire, communiquez avec les responsables aux numéros suivants: Pâtisseries: Mme Ferland - 247-8043; "Lucky Seven": Mlle Grimard - 247-8205; Billets de loterie: Mme Fenez - 452-8697; Thé-café: Mme Fliteau - 247-7538; "Hot dogs" et liqueurs douces: Mme Bahuaud - 233-6594; Pêche pour enfants: Mme Provencher - 452-7693.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.

INSTALLATION DES OFFICIERS

L'installation des nouveaux officiers comprenant trois Conseils du District no 2 (Mgr Janssen 4959, Bishop Budka 5914 et Langevin 4280) aura lieu le vendredi 23 octobre à 8 heures du soir, à la salle "Little Flower", 410, avenue College, Regina. Tous les membres et leurs dames sont invités à cette installation qui sera suivie d'une soirée danse-cabaret organisée par le Conseil Mgr Janssen 4959.

FÉLICITATIONS

Félicitations au frère René Collette à l'occasion de l'ouverture du nouvel édifice "Collette Lodge" au no 5161, Sherwood Drive, Regina; au frère Marcel Lefebvre, qui a débuté dans une nouvelle entreprise au no 1327, rue Lacon, Regina, au frère et à Madame Armand Laberge à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, aux frères Joseph Braconnier et Gérard de Laforest qui ont reçu chacun un certificat d'honneur.

REMERCIEMENTS

Merci à nos frères chevaliers qui ont travaillé au Camp Monahan. Ils n'étaient pas nombreux mais ils étaient là.

PROMPT RÉTABLISSEMENT

Au frère Eugène Proulx qui a été transporté d'urgence à l'hôpital général de Regina.

SINCÈRES CONDOLÉANCES

Au frère Wilfrid Himbeault à l'occasion de la mort de son frère M. Georges Himbeault, survenue à la fin du mois de juillet.

P. K.

ROME PUBLIE UN DOCUMENT SUR LE DIALOGUE OECUMÉNIQUE

OTTAWA (CCC).- Le vendredi, 18 septembre, on a rendu public à Rome un document de quinze pages intitulé: "Réflexions et suggestions concernant le dialogue oecuménique". Il s'agit d'un document de travail à la disposition des autorités ecclésiastiques pour l'application concrète du décret conciliaire sur l'Oecuménisme.

"Le Secrétariat pour l'Unité se propose, souligne le document, d'indiquer la nature et le but de ce dialogue oecuménique, ses fondements, ses conditions, sa méthode, ses thèmes et ses formes, afin de le favoriser et de le développer dans la situation présente".

Dans une NOTE EXPLICATIVE de deux pages, le cardinal Jean Willebrands, Président du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, signale que le document "n'a pas d'autorité strictement juridique", que "son autorité réside uniquement dans le fait qu'il est le résultat d'une longue réflexion faite à différ[...] iveaux par des personnes engagées dans le dialogue oecuménique". Quel chemin parcouru depuis 10 ans: un document romain portant sur le dialogue oecuménique publié à la suite de "large discussions et d'expériences faites avec des membres d'autres Eglises chrétiennes et Communautés ecclésiales"! Ce n'est pas un texte préparé en laboratoire fermé; mais un texte qui "offre des recommandations reposant sur une réflexion théorique et une expérience pratique".

LES DESTINATAIRES

Emanant du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, le document est présenté d'abord "aux Conférences épiscopales de l'Eglise catholique romaine" parce qu'il "appartient aux évêques d'être les promoteurs et les guides du dialogue oecuménique". Mais, selon les termes mêmes du cardinal Willebrands, "il espère aider tous les catholiques... appelés à travailler à la restauration de l'unité chrétienne".

SENS DU DOCUMENT

Tout en reconnaissant "la complexité provenant des différents types de dialogue oecuménique et des éléments requis pour un dialogue sincère en quête de vérité dans la charité", il veut offrir des "orientations pastorales doctrinalement fondées" à la lumière des divers documents conciliaires et de l'expérience des dernières années.

Il ne traite que du dialogue oecuménique proprement dit, i.e. entre les "chrétiens de diverses Eglises ou Communautés".

Abordant la nature et le but du dialogue oecuménique le document rappelle que le dialogue existe seulement si "chaque participant écoute et répond, cherche à comprendre et à se faire comprendre, interroge et se laisse interroger, se livre soi-même et accueille l'autre... afin d'avancer ensemble vers une plus grande communauté de vie, de vue et de réalisation".

Traitant plus loin des conditions du dialogue, on invite, entre autres, le catholique à vérifier la qualité de son comportement. On lui signale que "son engagement dans le dialogue ne peut être vécu que dans le dépouillement... de tout triomphe ou apparence de triomphe confessionnel". Et c'est grâce à cette atmosphère que se fortifiera "la confiance dans la possibilité de surmonter les désaccords, dans un climat de patience active qui admet les délais nécessaires à la maturation et au cheminement des idées, et cependant garde un sens aigu de l'urgence du dialogue et de son efficience", d'après les indications mêmes du "Document sur le dialogue oecuménique" préparé par le Groupe Mixte de Travail entre l'Eglise catholique et le Conseil oecuménique des Eglises.

Parmi les qualités requises chez les personnes engagées dans le dialogue oecuménique, on signale de diverses façons la nécessité de la connaissance approfondie de sa propre foi, d'une ouverture d'esprit et de coeur, d'un respect et d'une compréhension de l'autre. Le vrai dialogue exige aussi au départ que les interlocuteurs traitent d'égal à égal, "sachant que la rencontre oecuménique n'est pas seulement une oeuvre individuelle, mais aussi une tâche d'Eglise qui l'emporte sur une opinion particulière".

Le document publié le 18 septembre porte la date du 15 août 1970.

À ST-JEAN-BAPTISTE

Succès en musique

Voici la liste des élèves du département musical de St-Jean-Baptiste, qui ont subi des examens de musique durant l'année 1970.

Piano - "Western Board of Music": Avec grande distinction: Normand Touchette, 5e année; Mona Duval, 4e année; Line Aquin, Paulette Lavallée et Nicole Desautels, 3e année.

Avec distinction: Cécile Bissonnette et Ginette Sabourin, 6e année; Monique Sabourin, 4e année; Lynne Dupuis, 3e année.

Avec succès: Louise Sabourin, 4e année.

Théorie: Avec grande distinction: Betty Dickson, harmonie 5e année; Cécile Bissonnette et Ginette Sabourin, théorie 3e année; Normand Touchette, 2e année; Colette Trudel, Mona Duval, Louise Sabourin, 1ère année.

Avec distinction: Jocelyne Beaudette, 4e année.

Piano – Conservatoire de Toronto: Avec distinction: Louis Dueck, 9e année; Charlotte Clubb, 8e année; Suzanne Dorge, 7e année.

Avec succès: Margaret Peters, 9e année; Diane Schindel, 8e année; Lise Desautels et Marie-Thérèse Vermette, 7e année.

Théorie: Avec distinction: Louis Dueck et Diane Schindel, harmonie 3e année.

Avec succès: Margaret Peters, harmonie 3e année.

FELICITATIONS

A Normand Touchette, gagnant de la bourse "Mrs. James A. Richardson"; $80.00; gagnant de la bourse provinciale des Soeurs des Saints Noms, décernée par l'Université de Manitoba,



$25.00; gagnant d'un volume "The Oxford Junior Companion to Music" de Percy A. Scholes, décerné par la "Oxford University Press", Normand recevra également un trophée accordé par le département musical de St-Jean-Baptiste.

Au niveau local, à Mona Duval, fille de M. et Mme Albert Duval, de St-Jean-Baptiste, qui recevra un trophée du département musical de St-Jean pour avoir obtenu la plus haute moyenne, soit 84%, aux examens de piano, de 4e année, "Western Board". A Colette Trudel, fille de M. et Mme Henri Trudel, de St-Jean, qui a obtenu une "mention honorable" dans la catégorie junior, lors d'un concours d'affiches musicales, projet du Centenaire de la "Manitoba Music Teachers Association Inc." Il y avait 200 candidats dans la province. Au niveau local, Colette a aussi obtenu le plus haut pourcentage pour l'examen de théorie, 1ère année du "Western Board".

PALMARES DE CKSB

MOIS D'OCTOBRE

1.	Un monde sans loi	Donald Lautrec
2.	Charlie t'iras pas au paradis	Gilbert Bécaud
3.	Sur le chemin des Andes	Anna St-Clair
4.	Sympathie	Les Baronnets
5.	Demain matin Montréal m'attend	Louise Forestier
6.	Gloria	Michel Polnareff
7.	Le temps de l'amour	Les Classels
8.	Darla Dirladada	Dalida
9.	Frisco	Paul Delaney
10.	Let it be	Orch. Paul Mauriat
11.	Emmène-moi	Frida Boccara
12.	J'ai marché pour une nation	Pagliaro
13.	Belisama	Belisama
14.	J'aime une fille aux yeux d'or	La Révolution Française
15.	Le monde est grand, les gens sont beaux	Claude François
16.	Aimez-le si fort	Ginette Reno
17.	Le ballon dirigeable	Eric Charden
19.	La ballade des bourgeois	La nouvelle Frontière
20.	Nous resterons unis	Liliane St-Pierre

Révélation du mois: Louise Forestier

Les Canadiens français de l'Ontario sont appelés à disparaître!

Le président de l'ACFO OTTAWA

Le président de l'ACFO régionale d'Ottawa ne croit plus à la survie des Canadiens français en Ontario.

Au cours d'une conférence de presse, M. Armand Giroux a même ajouté que "les Canadiens français de l'Ontario sont appelés à s'éteindre".

"C'est triste à admettre, a-t-il dit, mais à moins d'un coup de barre dramatique, la fin est proche".

M. Giroux, qui convoquait sa conférence dans le but d'annoncer les élections régionales de l'ACFO Ottawa-Vanier du 29 septembre, a confirmé qu'il ne se représentait pas à la présidence de l'organisme pour un autre mandat.

"S'il y en a qui croient encore que le Canadien français a des chances de survivre en Ontario, qu'ils se présentent, moi je n'y crois plus".

Précisant que les opinions qu'il émettait étaient personnelles, M. Giroux n'a pas voulu impliquer les autres membres de l'exécutif de l'ACFO régionale.

Toutefois, le trésorier de l'organisme, M. Pierre Allard, a exprimé l'avis que "la majorité de l'exécutif" approuvait les dires du président.

L'AFFAIRE CANTERBURY

Le président Giroux n'a pas mâché ses mots pour expliquer sa pensée sur la survie des francophones ontariens.

Parlant du problème scolaire, il a affirmé: "Les anglophones se moquent de nous. Il semble que les descendants du colonel By veuillent diviser pour mieux régner."

Témoignant qu'il avait assisté à la dernière réunion du conseil scolaire d'Ottawa, où l'on avait discuté du problème des étudiants francophones du sud-est, M. Armand Giroux s'est dit "débiné, sinon carrément écoeuré" de la situation.

"Nos représentants francophones au Conseil, a-t-il ajouté, se butent à la mauvaise volonté des anglophones, qui proposent une solution inacceptable."

Du plan scolaire, il commenta ensuite le plan municipal affirmant qu'Ottawa, avec une population à 25 pour cent francophone, a la réputation d'être l'une des villes les plus anglaises du pays."

"La finale de la coupe Grey, c'est la fête nationale des Canadiens français de la région", a-t-il dit, en ajoutant: "Le bilinguisme, c'est un cataplasme, c'est pour les Anglais... ils peuvent nous faire giguer avec ça pour un autre quart de siècle."

"... et, termina-t-il, notre indifférence comme collectivité, l'inertie de nos dirigeants y sont pour quelque chose."

Quand on vit en société, il est inévitable qu'il y ait des affrontements de caractères. Jeter constamment le blâme sur les autres est un signe d'immaturité et d'infantilisme. De là naissent l'aigreur, l'amertume et la déception.

LES PETITES ANNONCES Composez: 247-4823 ou 247-4824



entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: lundi midi.

A VENDRE

Restaurant avec équipement. 32' x 40'. Maison privée 7 pièces. Chauffage électrique, toutes commodités modernes. Lot 2 1/2 acres. Dans village canadien-français. Prix complet: $40,000. S'adresser à Mme A. Courcelles. St-Malo.
26-383-JNO.

St-Boniface. Bungalow 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage et place de stationnement. $ 9,000.00 à termes. Appeler M. Léo Delaquis. 247-3531 ou 253-1346
16-291-JNO

Magasin d'épicerie bien établi dans région de culture mixte canadienne-française, à 55 milles à l'ouest de Winnipeg. Logis 4 chambres à coucher au-dessus du magasin. Edifice 30' x 46', entrepôt 15' x 30' Tout équipement compris à $22,000. Stock en surplus. Idéal pour couple. S'adresser à Boîte 374, La Liberté et le Patriote, C.P.96, St-Boniface 6.
25-374-JNO

FERME A VENDRE. Richer Man. Idéal pour production de boeuf, porc ou chevaux. 289. 42 acres en pâturage et fourrage. Maison de 3 chambres à coucher et étable 26' x 40', équipée pour porc. Seulement à 1 1/2 milles du village sur la No 1 (Trans-Canada). Prix d'aubaine : $10,000.00. Appelez David Fillion : 422-5328.
26-390-JNO.

Ferme: 235 acres à un demi mille au nord de Ste-Agathe, sur route 75. Etable de 36' x 60'. En très bon état. Appeler Ste-Agathe 882-2328.
28-396-28P.

St-Boniface-sud. Prix d'aubaine. Quartier résidentiel. Magnifique maison 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Grands salon et salle à manger, belle salle de récréation avec cheminée. Chauffage gaz. Service d'électricité 100 ampères. Garage. Veuillez appeler : M. Pawlinski, 489-4882 ou C. E. Simonite, 942-8261.
27-397-29C.

Village Haywood. Près Eglise. Maison: 3 chambres à coucher.
Chauffage: huile. Bon puits. Eau courante. Garage. Sur 4 lots: 200' x 120'.
S'adresser à Jean-Léon Tougas. 111 rue Vivial, St-Vital. Tél: 247-6086.
28-403-29C.

* * * * *

A LOUER

St-Boniface. Chambre près autobus. Pour dame responsable d'âge moyen. Composer: 452-9839 de 5 h à 8 h.
25-376-JNO

Boul.Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour 1 homme. Libre : 1er octobre. Composer 233-5268.
26-385-28C.

A LOUER

Lorette. Maison 4 pièces. Chauffage électrique. Complètement moderne. Composer 1-878-2772.
28-435-29C.

3 pièces meublées ou non. Libre: 1er novembre ou immédiatement. Adultes propres, responsables, qui seraient peut-être intéressés à acheter triplex très bien situé.
233-1844 - 7 à 8 h 30 a.m. et 6 h à 9 h p.m.
28-404-JNO.

* * * * *

DIVERS

ATTENTION CHASSEURS ET CULTIVATEURS. Dépeçage de gibier ou de viande. Atelier réfrigéré. Composez 269-2997 pour rendez-vous.
26-380-29C.

PROFESSEUR DEMANDE LOGIS MEUBLE dans centre de St-Boniface pour le mois de septembre. 2 ou 3 chambres à coucher. Composer: 247-4819.
20-333-JNO

DESIRE TRAVAIL
de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à : 233-7227.
2-131-T.F.

Mc KEAG HARRIS

Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français : Georges GUERTIN. Téléphones: 774-2505 - le soir: 774-6461

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer: 256-0101
1-104-T.F.

SI VOUS DESIREZ
le meilleur musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc'' Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO.

FAITES DE L'ARGENT
PENDANT VOS LOISIRS

Vendez des autos de courses—des jouets—maintenant—soyez en avance sur les ventes de Noël. Pour plus de renseignements, écrivez à Phil-Reve Entreprises, Boîte 338, N.D.G., Montréal, 260.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE

A VENDRE

ST-NORBERT, rue St-Pierre. Bungalow moderne: 9 ans. 3 grandes chambres à coucher. Grande cuisine, nombreuses armoires. Gaz. Salle de récréation et chambre supplémentaire au sous-sol. Grand terrain clôturé. Pation. Hypothèque d'environ $10.000 à 6 1/4 p.c. $129.00 P.I.T.

PARC WUINDSOR
rue Dugas, bungalow moderne 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cuisine ultra-moderne. Four, laveuse de vaisselle, et garage neuf. Patio couvert attenant. Terrain clôturé: 80' Possession: 1er novembre. Propriétaire déménage à la campagne.

ST-BONIFACE
Jeanne d'Arc. Maison de rapport 2 logis 3 pièces, 1 chambre à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Entrée privée. $7,000 comptant. Balance termes.

ST-BONIFACE. Près toutes écoles. Maison: 1 1/2 étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher avec 1 supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. A besoin de réparations. $8,000 comptant. Balance termes.

ST-BONIFACE, rue Aulneau. Grande maison moderne pour famille. 6 pièces 3 chambres à coucher, 2 plomberies. Salle de de récréation. Garage, Montant substantiel comptant. Toutes autres informations seront données sur demande.

Appeler:
A. Ayotte 233-5845
Larry Legros 253-9312

24-368-25C

DANIS REALTY
115, rue Haig
ST-VITAL

A VENDRE

AUBAINE A ST-VITAL
Près de toutes commodités et école. Bungalow de 3 chambres à coucher, âgé de 12 ans. En parfaite condition Salle de récréation, chambre supplémentaire au sous-sol. Lot paysagé: 50' x 153'. Taxes raisonnables. Plein prix: $ 18,900.

RUE BANK - PRIX REDUIT
Petit bungalow, 2 chambres à coucher. En très bonne condition. Taxe $ 156.00. Comptant requis: $ 1,000. Balance à $ 100. Taxe incluse. Plein prix: $ 7,900.

RUE BELIVEAU.
Possession immédiate.
Joli bungalow, 3 chambres à coucher avec chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage: gaz. Lot: 40' x 100' avec garage. Comptant requis: $ 1,000. Plein prix: $ 13,400.

RUE BERRY-MAISON DE REVENU
Logis fourni 3 pièces au 2e et logis 4 pièces au premier. Sous-sol complet. Garage. POSSESSION IMMEDIATE. Prix seulement: $ 12,900.

STE-AGATHE
Bungalow 2 chambres à coucher au centre du village. Garage attenant. Chauffage à l'huile. POSSESSION IMMEDIATE. Plein prix: $ 2,900.

POUR CHANGER, VENDRE OU ACHETER UNE MAISON CONTACTEZ-NOUS.

DANIS REALTY
233-4660.
22-349-JNO

PAUL'S REALTY LIMITED
120, Boulevard Provencher, angle Taché.

A VENDRE.

ST-BONIFACE
Joli bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus salle de service. Grand garage. Lot: 86' x 218'. Plein prix: &9,800.

ST-BONIFACE
Grande maison pour famille 7 pièces, 5 chambres à coucher. Grand soubassement. Plein prix : $10,900. Comptant requis: $700.

NORWOOD
Grande maison 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Très bien située. Garage. Comptant requis: $900. Plein prix : $12,900.

DUFRESNE.
240 acres en culture: 110 en guérêt d'été, le reste en luzerne etc. Prix : $80. l'acre.

PARC WINDSOR
Bungalow de construction récente. Parfaite condition. 5 pièces, 3 chambres à coucher, plus belle salle de récréation finie. Très près école Lacerte. Comptant requis: $5,000.

ST-VITAL
Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 pièces supplémentaires au sous-sol. Une aubaine: $ 13,900.

Pour information s'adresser à
NAP. GAGNON
Résidence: 233-3510
ou
PAUL GAGNON
Résidence: 256-6538
BUREAU : 247-9267
24-347-28C.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-BONIFACE. Rue La Vérendrye. Maison familiale, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Peut-être achetée avec $1,500 comptant. Plein prix: $14,500

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

NORWOOD, rue Hill. Duplex en stuc. Excellente condition. 2 logis 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Beau site.

Avons besoin de maisons à vendre ou vendrions la votre vous.
Service prompt.
Appeler :
PIERRE PINEAU
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
284-5390.
26-377-JNO.

AVIS AUX CREANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la Succession de Léa Foures de son vivant de la ville de Winnipeg, province de Manitoba, veuve de Léon Foures, décédé.
TOUTES réclamations contre la Succession précitée dûment vérifiées par Déclaration Assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304 édifice Avenue, 265 avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 16e jour de novembre, A.D. 1970.
FAIT ce 9e jour d'octobre, 1970, en la ville de Winnipeg, au Manitoba.
L.A. REGNIER,
Avocat administrateur.

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-BONIFACE demande

Jeune homme éveillé et dynamique pour travail général de bureau.
QUALIFICATIONS:
Bonne connaissance de la comptabilité;
Bonne présentation
Expérience des méthodes bancaires utile mais pas essentielle.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
36 heures par semaine.
3 semaines de vacances après la première année.
Echelle de salaire.
Occasion de promotion
AUTRES BENEFICES:
Contributions pour assurances médicale, vie, accident, plan d'épargne etc.
S'adresser par écrit en donnant curriculum vitae, expérience (s'il y a lieu), âge et date prévue pour entrer en fonction au:
Directeur, La Caisse Populaire de St-Boniface,
194, boul. Provencher,
ST-BONIFACE.

ENCAN ANNUEL

A LA FERME PÉLOQUIN LTÉE

le vendredi 16 octobre

à 1 h de l'après-midi

au Centre Récréatif de St-Pierre

35 taures Holstein âgées de 2 à 3 ans. 20 seront fraîches et les 15 autres vêleront à la fin d'octobre et au commencement de novembre.
Le commissaire-priseur sera Martin Carrico, Selkirk, Man.
On pourra voir ces animaux à partir de mardi matin, 13 octobre.
Pour plus de renseignements appeler le propriétaire, M. Péloquin - FERME PELOQUIN LTEE. ST-NORBERT

Téléphone: 269-2380 et au Centre Récréatif de St-Pierre 433-7806.



No 14 Références lexique
No 70

HORIZONTALEMENT:
sol, orchestre, portée, quatuor, opéra, si son, note, rime, la, choriste, chanteur, octave, pause, chant, clef.

VERTICALEMENT:
soprano, croche, largo, roro, trio, opérette, danse, récital, soupir, timbre, mesure, bémol, roro, air.

Une cloche historique sort de l'oubli

Près de 700 paroissiens et amis de la paroisse St-Alphonse de East Kildonan étaient présents pour la nouvelle dédicace de la cloche "CLEMENTINA", le 20 septembre dernier.

La cloche avait été donnée à la paroisse par la famille J.-B. Fortier et nommée d'après Mme Fortier "Clémentine". Le 13 septembre 1914 elle avait été érigée devant la petite église de bois au coin des rues Munroe et Brazier, et bénite par le premier curé de la paroisse le P. Auguste Duke, rédemptoriste.

La petite église n'est plus,



mais la cloche avait été transférée au clocher du monastère des Rédemptoristes en charge de la paroisse.

Un bon nombre de paroissiens se souviennent d'avoir entendu "CLEMENTINA" à l'heure de l'angelus, du haut du monastère. La cloche trop lourde pour le toit dut être descendue en 1958.

Après plusieurs années de réclusion elle fut confiée à M. Joseph Brunka qui la rénova et lui donna un piédestal et une plaque commémorative. Le dimanche 20 septembre, Mme C. M. Toutant, de Winnipeg, la seule survivante de la famille Fortier, assistait à la cérémonie et eut l'honneur de couper le ruban pour le dévoilement de la cloche par M. Arthur Treger, représentant les anciens paroissiens.

"Les anglicismes au Québec" (et au Manitoba donc!)

Gilles Colpron, chef du service de terminologie à la section française des relations publiques, vient de publier chez Beauchemin un remarquable ouvrage consacré aux anglicismes au Québec. Comme le dit le sous-titre, il s'agit d'une sorte de répertoire classifié de nos nombreux emprunts au langage anglo-américain avec, en regard, une forme française correcte.

Le livre intéressera sans doute les spécialistes du parler québécois; l'oeuvre est considérable, solidement documentée et dénote un souci constant du terme à la fois correct et élégant. Mais ce qui m'apparaît intéressant dans ce livre, c'est qu'il est à la portée de tout le monde; il se consulte comme un dictionnaire grâce à l'index des dernières pages et tous les Québécois soucieux d'améliorer leur langue, de l'épurer de tout ce qu'elle contient d'approximatif, d'emprunts suspects de termes "franglais" ou de mots carrément anglais, trouveront profit à consulter le livre de M. Colpron.

Ceux qui doutent de la richesse de notre langue trouveront là tout le réconfort possible. Combien de fois entend-on dire: "Il n'y a pas de mot français pour rendre exactement ce que je veux dire". Exemple: le lendemain de la veille, on aura envie de dire: "J'ai mal au bloc, je suis racké." Pour "traduire" racké, on peut employer: moulu, vanné, courbatu, épuisé, flapi, esquinté ou courbaturé. Autre exemple: "to make application" rendu par "faire application pour un emploi"; on peut traduire par "postuler un emploi, offrir ses services, poser sa candidature ou faire une demande d'emploi." On ne manque pas de mots, on connaît mal toutes les ressources de notre langue maternelle. Le livre contient 2,200 "articles" divers; c'est dire qu'il couvre une vaste gamme de sujets.

Personne ne devrait rester indifférent à la détérioration de notre langue. Il ne s'agit pas de crier au naufrage, de blâmer le gouvernement ou les professeurs de nos enfants, il s'agit pour chacun de se reformer, de corriger ses propres lacunes, de se mettre calmement et opiniâtrement à l'école de la réforme du langage. Le livre de Gilles Colpron est un instrument très valable pour endiguer la corruption; c'est maintenant à chacun de nous de profiter de cet instrument. Sinon, la survivance française ne restera qu'un mot.

(Extrait de CONTACT, CIL, 20 août 1970)

LORETTE

Collation des diplômes

Le samedi 3 octobre 35 finissants de l'Institut Collégial de Lorette recevaient leurs diplômes de 12e année. A cette occasion, une messe d'action de grâces fut célébrée, à 4 h 30 p.m., en l'église, où en plus des finissants, on remarquait les professeurs, les parents, les commissaires et des amis. Un banquet, servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques à quelque 175 invités, sous la direction de Mme P. Chaudouet et ses aides.

Avant ce banquet, l'orchestre de l'école de Lorette exécuta une marche appropriée à la circonstance, puis on entonna l'hymne national "O Canada". M. Gabriel Girard, directeur de l'école, dit le mot de bienvenue et Soeur S. Trudeau et MM. Laurent Lamontagne et Michael Chatysbok firent la présentation des finissants. M. Paul Préfontaine présenta l'orateur invité, M. Gilbert Sabourin, qui félicita les parents et les finissants et encouragea ces derniers à continuer leurs études. Le discours d'adieu fut prononcé par Rita Blom. Le tout se termina par le chant: "Vive la Reine".

Après le banquet, les finissants, Gladys et Janet Bednar, Lorna Begley, Betty Blahnik, Rita Blom, Lorraine Bohémier, Jacqueline Deakin, Maurice Desmarais, Colombe et Gisèle Desrochers, Lucille Dubbert, Colette Dubois, Suzanne Dugas, Monique et Robert Gauthier, Shirley Grossman, Mae Hamel, Léonne Henry, Lise Jeanson, Liliane Johnson, Marjorie Johnston, Denise Jolicoeur, Pauline Lacroix, Roland Laurin, Ghislaine Leclaire, Gisèle Pineau, Gisèle Raynaud, Denis et Jeannine Sarrasin, Rolande Savoie, Katherine Teleglow, Claudette Tremblay, Anne Trudeau, Jacques Trudeau et Edith Zelmer et leurs escortes se rendirent au gymnase de l'école secondaire pour une soirée dansante.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Au secondaire: les Rév. Srs Trudeau, Arpin et Dupont, ainsi que MM. Laurent Lamontagne, Gilbert Sabourin, Raymond Painchaud, Michael Chatysbok, Daniel O'Brien, Bill Mitchell, Steve Shewchuk et Ron Gorber.

A l'école élémentaire Lagimodière: Mlles Rita Valcourt, Mmes Nicole Beauchemin et Lucille Findish, Sr Bernadette Drapeau, Mlles Lucille Faucher et Yvonne Bonin, Mme Elizabeth Bachewich, Mlles Margaret Bednar et Claudette d'Auteuil, MM. William Danylchuk et Lionel Tessier, Mlle Simone Levasseur, Mme Raymonde Tétreault, Sr Claire Toupin, Mme Thérèse Grégoire, Mlle Susan Perles, MM. Reynald Toupin et Gérard St-Hilaire.

MM. Gabriel Girard et Paul Préfontaine sont directeur et directeur adjoint respectivement et Mme Irène Cavallin et Sr Jean Lucas, secrétaires.

TRADUCTIONS

D'après une étude de l'U.N.E.S.C.O., les auteurs les plus traduits dans le monde sont Lénine, 222 fois, Simenon (romans policiers et psychologiques), 143 fois, la romancière anglaise Enid Blyton (ouvrages pour enfants), 128 fois, Shakespeare, 111 fois, Sartre, Mao, Balzac sont traduits dans 57 langues.

PRIÈRE À SAINT JUDE,
apôtre des causes désespérées
Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.



Mme Albert Péloquin de Ste-Agathe a accepté de s'occuper du Service d'abonnements à "La Liberté et le Patriote" pour la région de Ste-Agathe. Une distraction des imprimeurs a fait paraître la photo de son mari au lieu de la sienne, la semaine dernière. Nous nous excusons de cette erreur.





Chez les Caisses Populaires du Manitoba

- C'est très vivant! Il y a beaucoup de potentiel! - Il faut se décoller le nez de sa localité et polariser le dynamisme local vers un seul objectif

— M. André Morin

"C'est vivant, c'est très vivant au Manitoba, et l'impression que j'ai, c'est que le mouvement des Caisses Populaires est bâti ici pour longtemps encore."

C'est en ces termes que M. André Morin, recherchiste économique du Mouvement Desjardins au Québec, a résumé ses impressions d'une visite de trois jours qu'il a effectuée, la semaine dernière, auprès de la majorité des Caisses Populaires du Manitoba français. M. Morin a accordé une interview à la Rédaction de "La Liberté et le Patriote", vendredi matin, un peu avant de prendre l'avion pour retourner au Québec.

Interrogé sur la situation présente des Caisses au Manitoba, M. Morin ne l'a pas trouvée critique, contrairement à ce que laissent entendre certains milieux franco-manitobains. "Vous manquez peut-être d'information pour suivre cette situation à chaque mois et voir dans quelle direction elle se développe, mais, d'ajouter M. Morin, vous avez beaucoup de potentiel. La principale richesse pour les Caisses franco-manitobaines, c'est ces équipes d(d'administraterus et de gérants) qui sont au travail... Si vous savez exploiter cette richesse, cette expérience et l'orienter sur 1970, ce sera vraiment un réveil."

Expliquant comment tout le monde bancaire et les institutions financières canadiennes et nord-américaines également s'interrogent sur leur avenir, M. Morin a affirmé que la structure coopérative d'épargne-crédit doit elle aussi faire cet examen. Et il a cru noter chez les caisses qu'il a pu visiter une saine préoccupation en ce sens.

UN PHENOMÈNE NORMAL

M. Morin ne s'alarme pas démesurément devant le fait que le rythme de croissance des caisses franco-manitobaines soit descendu au point zéro en 1969. "Comme l'agriculture a laissé à désirer au cours des dernières années, ce phénomène-là, ajouté à la compétition, a fait que vous n'avez pas connu les rythmes de croissance exceptionnelle de 20% que vous avez eus de 1960 à 1966. Mais, de commenter M. Morin, avec cette croissance de 20% à ce moment-là, vous étiez au sommet de toutes les caisses francophones au Canada et c'était quelque chose de remarquable!"

Mais la situation agricole se détériorant et la compétition bancaire s'accentuant, il était tout à fait normal que les caisses ne puissent maintenir un tel taux de croissance.

M. Morin ne croit pas nécessaire de procéder actuellement à un regroupement des caisses. "A longue période il y aura peut-être quelque chose qui se fera naturellement en ce sens. Mais, a-t-il ajouté, j'ai l'impression que, dans les circonstances actuelles, il y a beaucoup de dynamisme local aux quatre coins de la province et qu'il y a énormément à bâtir sur ce dynamisme-là si on réussit à polariser tout le dynamisme local sur un objectif commun: AIDER LES FRANCO-MANITOBAINS."

SE DÉCOLLER LE NEZ DE SA LOCALITÉ

S'étant fait demander s'il avait constaté de l'esprit de clocher chez certaines caisses, M. Morin a répondu qu'il est naturel qu'en face de la compétition le premier réflexe soit de penser d'abord à sa caisse: "Chaque caisse doit d'abord s'occuper de ses membres et de sa localité", a-t-il dit.

Cependant il a été frappé de constater "jusqu'à quel point, face aux problèmes de changement de la loi, de compétition, de publicité à faire, les gens n'ont pas encore cet esprit commun. Cela ne leur vient pas spontanément... Leur premier réflexe, c'est d'abord: Qu'est-ce que je pourrais faire, moi, pour régler les problèmes chez nous."

Lorsqu'on leur demande "si les autres n'ont pas le même problème," on répond oui, mais "à ce moment-là, on sent très bien que les caisses sont obligées de réfléchir (pour) se décoller le nez de leur localité (et penser) qu'elles sont solidaires."

M. Morin se dit toutefois confiant que cet esprit de solidarité va s'accentuer: "De ce côté-là, dit-il, il y a beaucoup d'espoir si vous réussissez à faire ressortir cet objectif commun dans les Caisses Populaires du Manitoba."

Mais M. Morin a tenu à préciser que cela ne veut pas dire que les gens doivent oublier leur patelin "pour une structure centrale, un "melting pot" où tout le monde est perdu,... un "railroading" vers la centralisation".

"Tout ce que je voudrais, d'expliquer l'économiste du Mouvement Desjardins, c'est que les gens soient bien conscients qu'il n'y a pas juste la Caisse de St-X, de St-Y et de St-Z, mais qu'il y a un groupe de 39 caisses au service des Franco-Manitobains. Et ce groupe de 39 caisses, a-t-il ajouté, il faudrait qu'il soit réaliste; il (existe) en 1970, avec beaucoup de compétition (et) des structures bancaires qui éclatent. (Les caisses) ont une nouvelle loi qui change et qui leur permet de réfléchir de '70 à '80 (et de) voir... Est-ce qu'on ne peut pas en profiter pour réorienter un peu notre système pour être davantage au service des Franco-Manitobains?" s'est demandé M. Morin.



M. André Morin

POLARISER LE LEADERSHIP LOCAL

Interrogé sur les possibilités offertes dans ce sens par le Service d'Animation sociale de la S.F.M., M. Morin a répondu: "Vous avez beaucoup de ressources. Bien sûr, les ressources ne sont pas également réparties... Vous avez des caisses qui ont plus de leadership que d'autres... Mais si la Centrale est capable de polariser ces leaderships individuels ou régionaux vers un objectif commun, puis de les amener vers un leadership unique, qui ne serait pas celui de la Centrale en opposition aux autres leaderships, mais simplement (concentration) de ce leadership sur un objectif commun; j'ai l'impression qu'à ce moment-là, vous reprendrez vos rythmes de croissance et l'on viendra du Québec pour vous demander vos solutions, car nous autres, là-bas, nous avons 1300 Caisses à regrouper !"

Selon un officier de la Centrale des Caisses, la visite de M. Morin a permis aux membres de se convaincre que les choses bougent tout de même chez les caisses franco-manitobaines et qu'il appartient à chacun d'emboîter le pas et de se mettre à l'oeuvre dans sa propre localité.